Ville de FONSORBES – Haute Garonne

Propositions d'aménagement

Valorisation et Développement du centre ville

Phase 2 : Stratégie programmatique



Rappel de la phase précédente : Analyse et Diagnostic

- Diagnostic à l'échelle de l'agglomération et de la ville
- Définition du territoire d'étude et d'intervention
- Définition des enjeux

Phase 2 : Stratégie programmatique

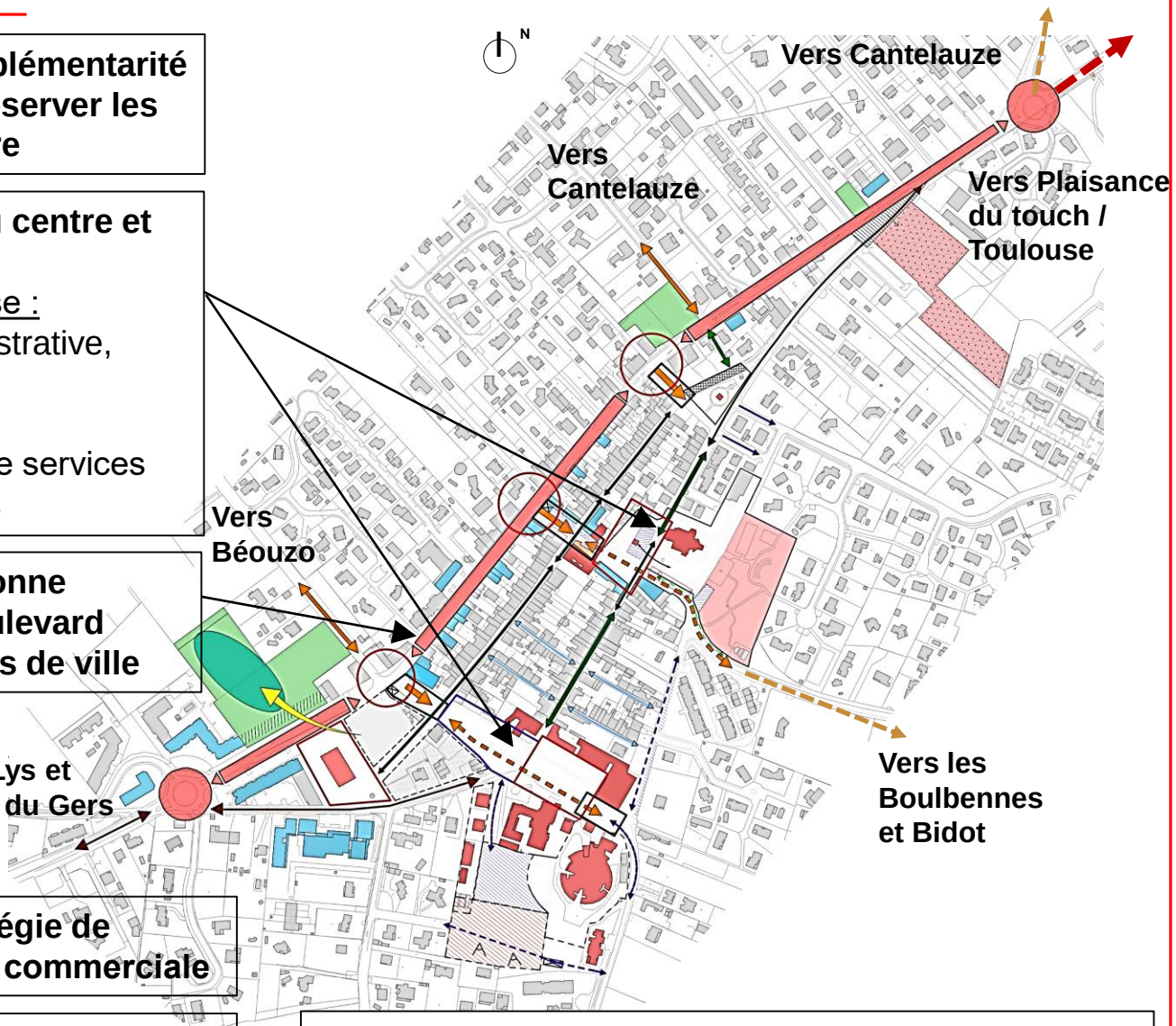
- Définition des axes stratégiques de la revalorisation et du développement du centre
- Plan de développement de l'offre commerciale
- Scénarios d'aménagements en fonction des sites et des enjeux

Une stratégie programmatique du centre-ville en 6 axes

1- Mettre en place une complémentarité végétale sur le centre et préserver les points de vue sur le territoire

2- Affirmer la dichotomie du centre et ses complémentarités :
<u>place de la Mairie et de l'Eglise :</u>
centralité historique et administrative, image de la ville,
<u>Place du Trépadé :</u>
Centralité d'équipements et de services
Reliées par 2 rues principales

3- Aménager la RD 632, colonne vertébrale du centre, en boulevard urbain et affirmer les entrées de ville



4- Mettre en place une stratégie de valorisation de l'attractivité commerciale

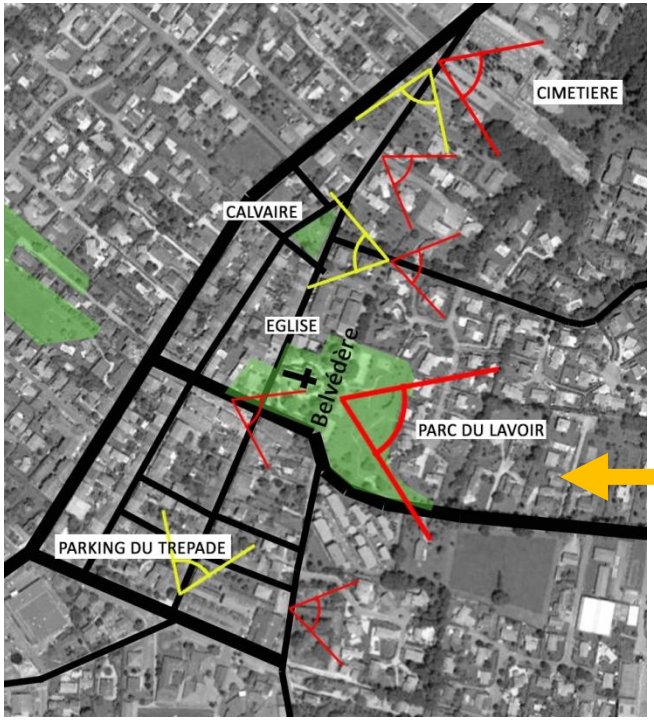
5- Permettre la dilatation du centre avec la création d'une nouvelle polarité

6- réduire l'impact de la voiture, redonner l'espace au piéton, et créer des liens par un maillage de déplacements doux, jusqu'au différents quartiers

1 - Mettre en place une complémentarité végétale sur le centre et préserver les points de vue sur le territoire

- Traitement de la bordure de la terrasse et plus particulièrement au travers du remaniement de la place de la mairie, intégration et mise en valeur du Belvédère et de son ouverture visuelle sur le grand Paysage.

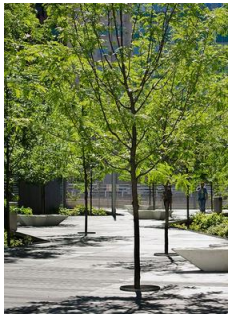




- Augmenter la place du piéton et du végétal au détriment de celle de la voiture : travailler des voies piétonnes et des voies mixtes, utiliser le végétal pour structurer et hiérarchiser les rues et les places publiques.









- Exploiter les points de vue possibles (Au niveau du Calvaire, du croisement du cimetière, à proximité de la Place du Trépadé) et renforcer la « porosité » avec les espaces naturels grâce aux liaisons douces.



Définir une palette végétale à décliner sur l'ensemble pour créer une unité

Les arbres pour les Avenues


Erable de Cappadoce (Acer cappaddocicum)


Micocoulier de Provence (Celtis australis)


Févier d'Amérique (Gleditsia triacanthos "Sunburst)


Chêne vert (Quercus ilex) (P)


Arbre des Pagodes (Sophora japonica)


Frêne à feuilles étroites (Fraxinus angustifolia spp)


Charme houblon (Ostrya carpinifolia)

Arbres à isoler


Cèdre de l'Atlas (Cedrus atlantica)


Tilleul à petite feuilles (Tilia cordata)


Chêne chevelu (Quercus cerris)


Frêne d'Amérique (Fraxinus americana)


Gingko biloba

Les arbres pour les Places


Chêne chevelu (Quercus cerris)


Micocoulier de Virginie (Celtis occidentalis)


Tilleul argenté (Tilia tomentosa)


Aulne à feuilles en cœur (Alnus cordata)


Marronnier d'Inde (Aesculus hippocastanum spp)

Les arbres pour les espaces réduits (Rues étroites, placettes)


Chêne pyramidal (Quercus pedonculata "Fastigiata")


Cyprès de Provence (Cupressus sempervirens)


Cerisiers à fleurs (Prunus spp)


Laurier du Portugal (Prunus lusitanica)


Poirier de Chine (Pyrus calleryana)

La liste présente des propositions d'essences d'arbres adaptés au milieu urbain (résistants aux sols compactés et à la sècheresse).

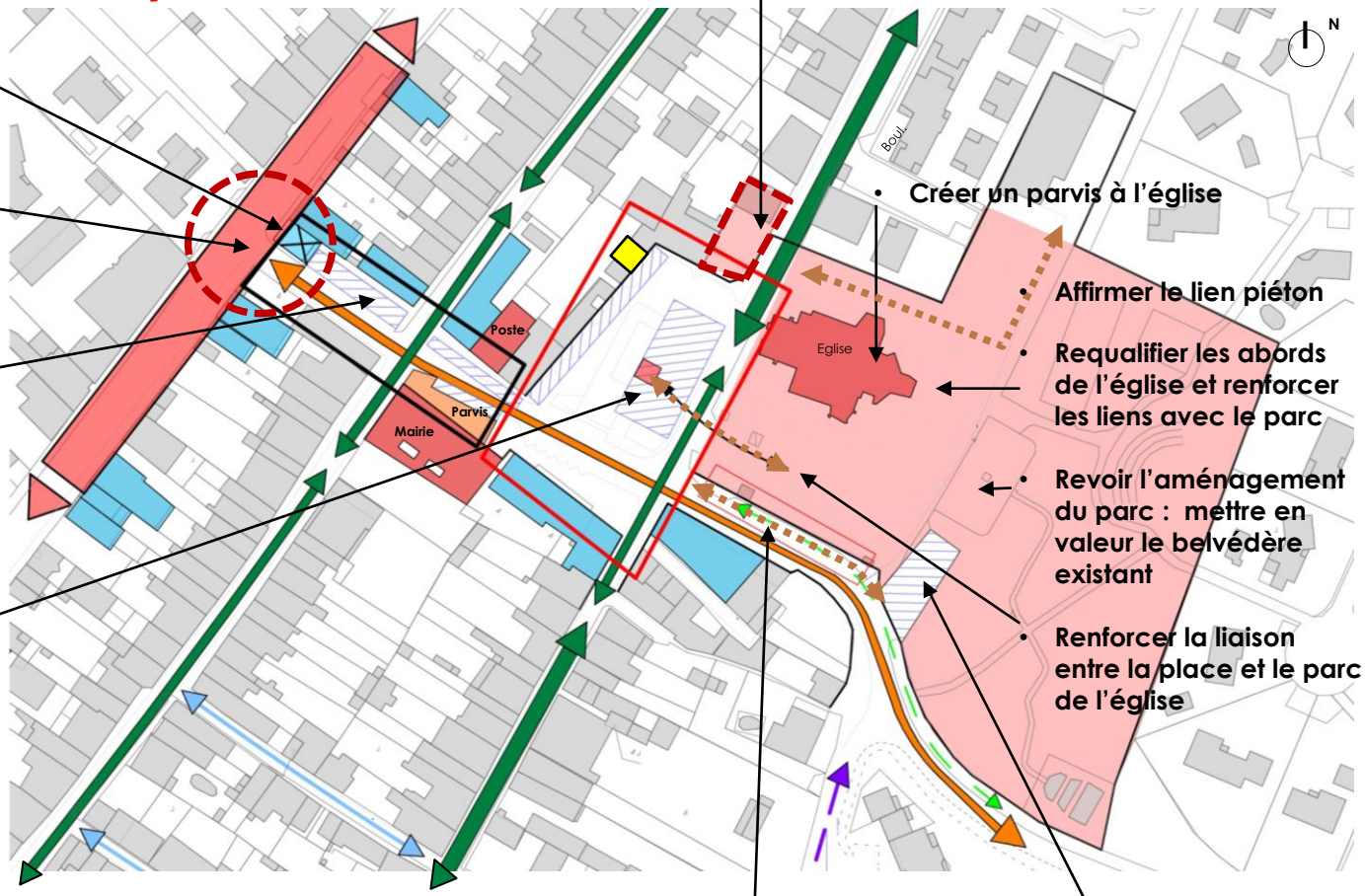
Cette liste reste à affiner suivant les caractéristiques des sols, du climat, d'ensoleillement, etc…

2- Affirmer la dichotomie du centre et ses complémentarités :

Place de la Mairie et de l'Eglise : centralité historique et administrative, image de la ville

Les objectifs

- Aménager le carrefour
- Supprimer le bâti en verrue pour ouvrir la voie et la perspective
- Restructurer le lien RD 632 avec le centre, pénétrante majeure communale, maintenir le parking
- Valoriser le piétonnier devant les commerces
- Préserver les parvis devant la mairie et la poste
- Maintenir du stationnement
- Mettre en valeur le Monument aux morts
- Marquer le lien avec la rue des écoles
- Recomposer le végétal sur l'ensemble du secteur
- Mettre en valeur les bâtis remarquables (ancien temple…)



- Ouvrir le café solidaire sur la place
- Créer un parvis à l'église
- Affirmer le lien piéton
- Requalifier les abords de l'église et renforcer les liens avec le parc
- Revoir l'aménagement du parc : mettre en valeur le belvédère existant
- Renforcer la liaison entre la place et le parc de l'église
- Réaménager la rue de l'église tout en donnant la priorité à l'espace public de la place et au piéton
- Affirmer la circulation douce et mettre en valeur le mur par une treille
- Réaménager le parking et l'agrandir, améliorer le lien piéton avec la place

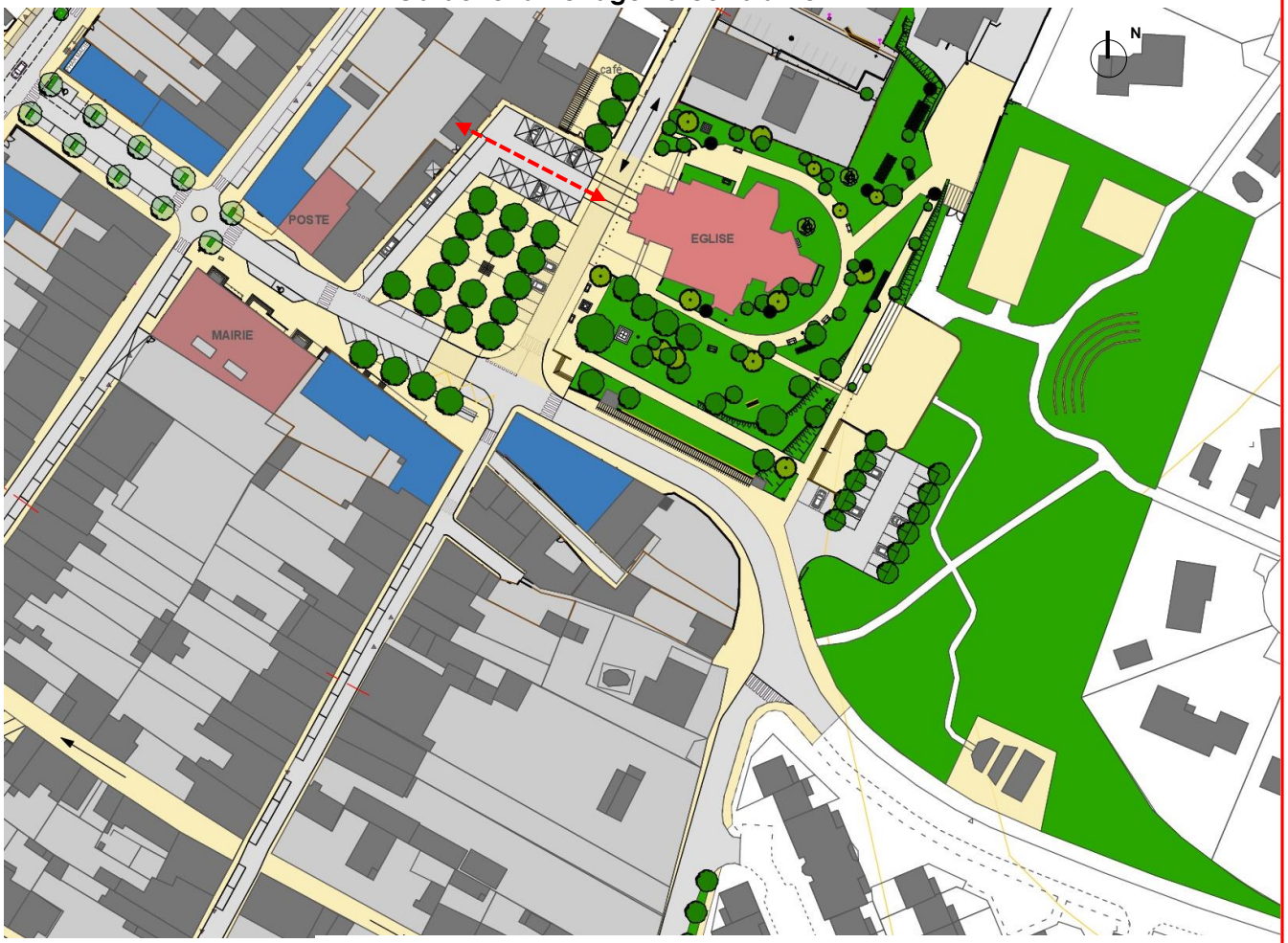
2- Affirmer la dichotomie du centre et ses complémentarités :

Place de la Mairie et de l'Eglise : créer une place publique majeure fusionnant la place, l'église et le parc

- Démolition du bâti en verrue
- Mise en centralité de la voie
- Mise en place d'alignements d'arbres marquant le volume de la rue
- Organisation du parking en linéaire (sécurité)
- Réaménagement du carrefour : suppression du décalage actuel de la voie
- Maintien d'un parvis devant la mairie
- Création d'une grande place au cœur du bourg
- Création d'un parvis à l'église
- Maintien du Monument aux morts en centralité de la place
- Maintien de l'arrêt de bus et du parking de proximité
- Organisation de la trame végétale de part et d'autre de la RD 68
- Unification de la place et du parc de l'église afin d'en faire un seul et même espace public

Les propositions

- Maintien du stationnement en périphérie de la place et des accès riverains
- Création d'une pergola, mise en valeur du bâti existant en vis-à-vis
- Garder et aménager la covisibilité



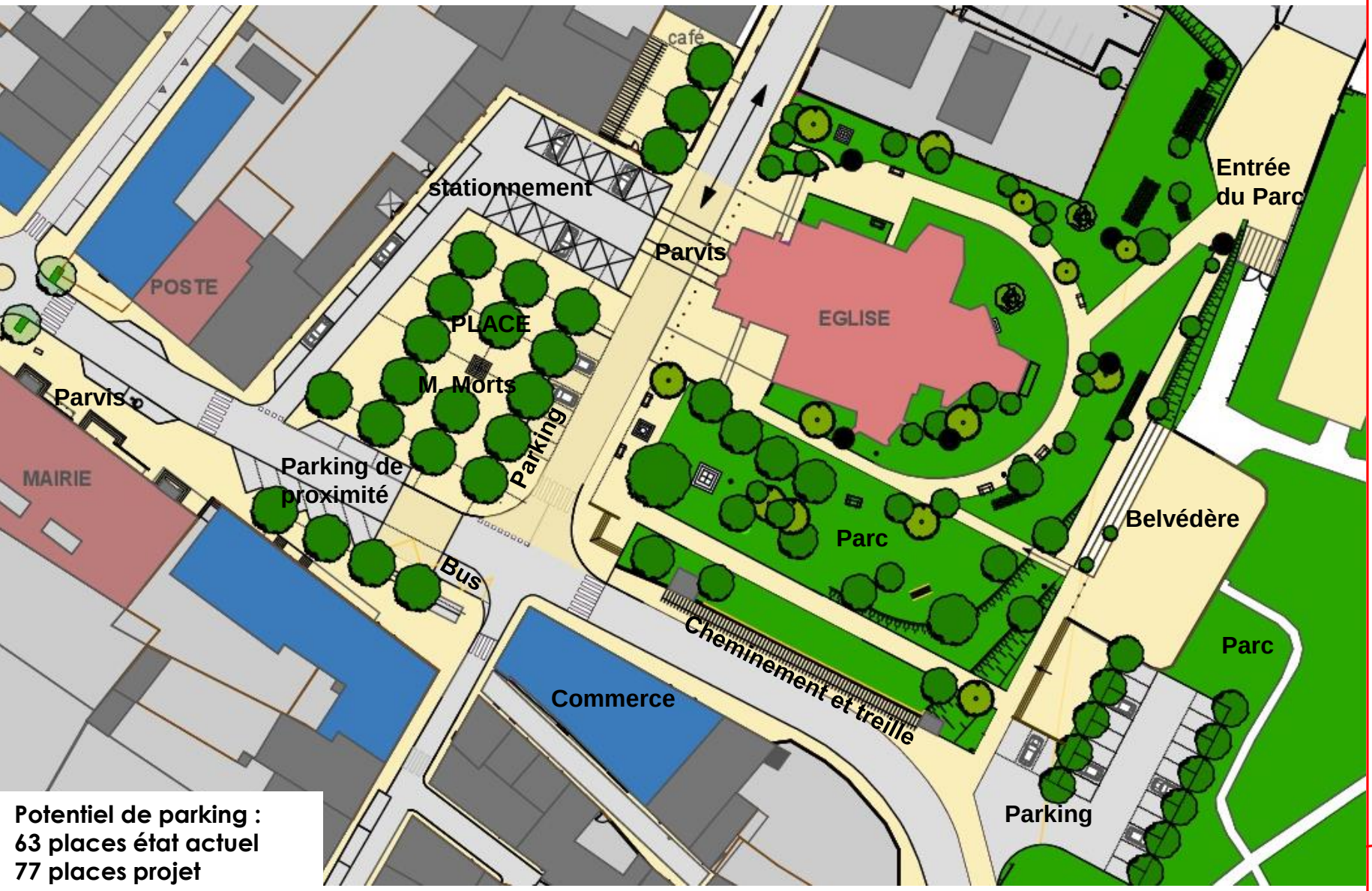
- Recalibrage des voies

Prolongement de la circulation douce et mise en valeur du mur par une treille

- Aménagement d'un parking de 23 à 25 places en bord du parc

2- La place de la Mairie et de l'Eglise :

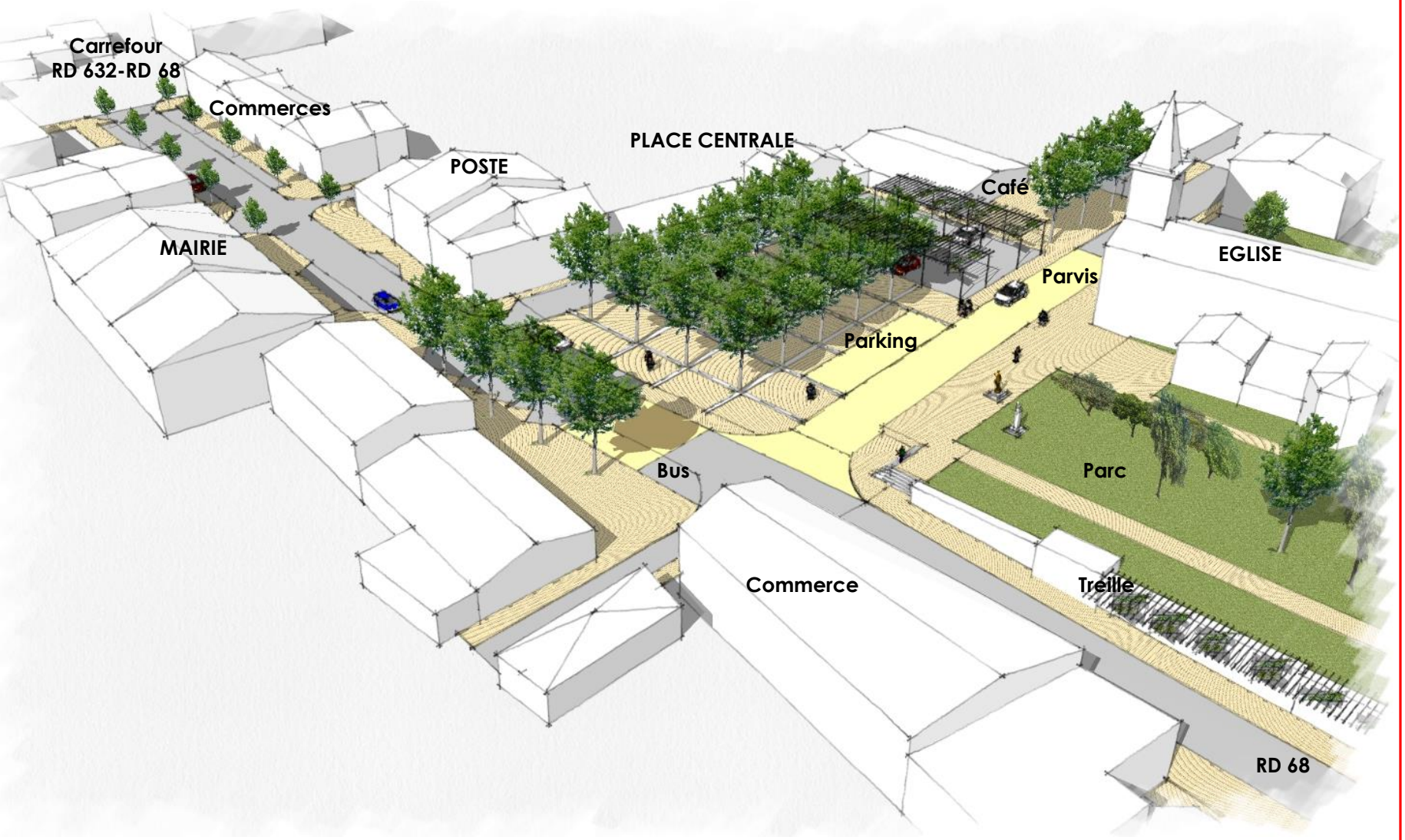
centralité historique et administrative, image de la ville



Potentiel de parking :
63 places état actuel
77 places projet

2- La place de la Mairie et de l'Eglise :

centralité historique et administrative, image de la ville



2- La place de la Mairie et de l'Eglise :

centralité historique et administrative, image de la ville

Vue depuis le carrefour RD 68 – rue de l'Eglise, vers la place



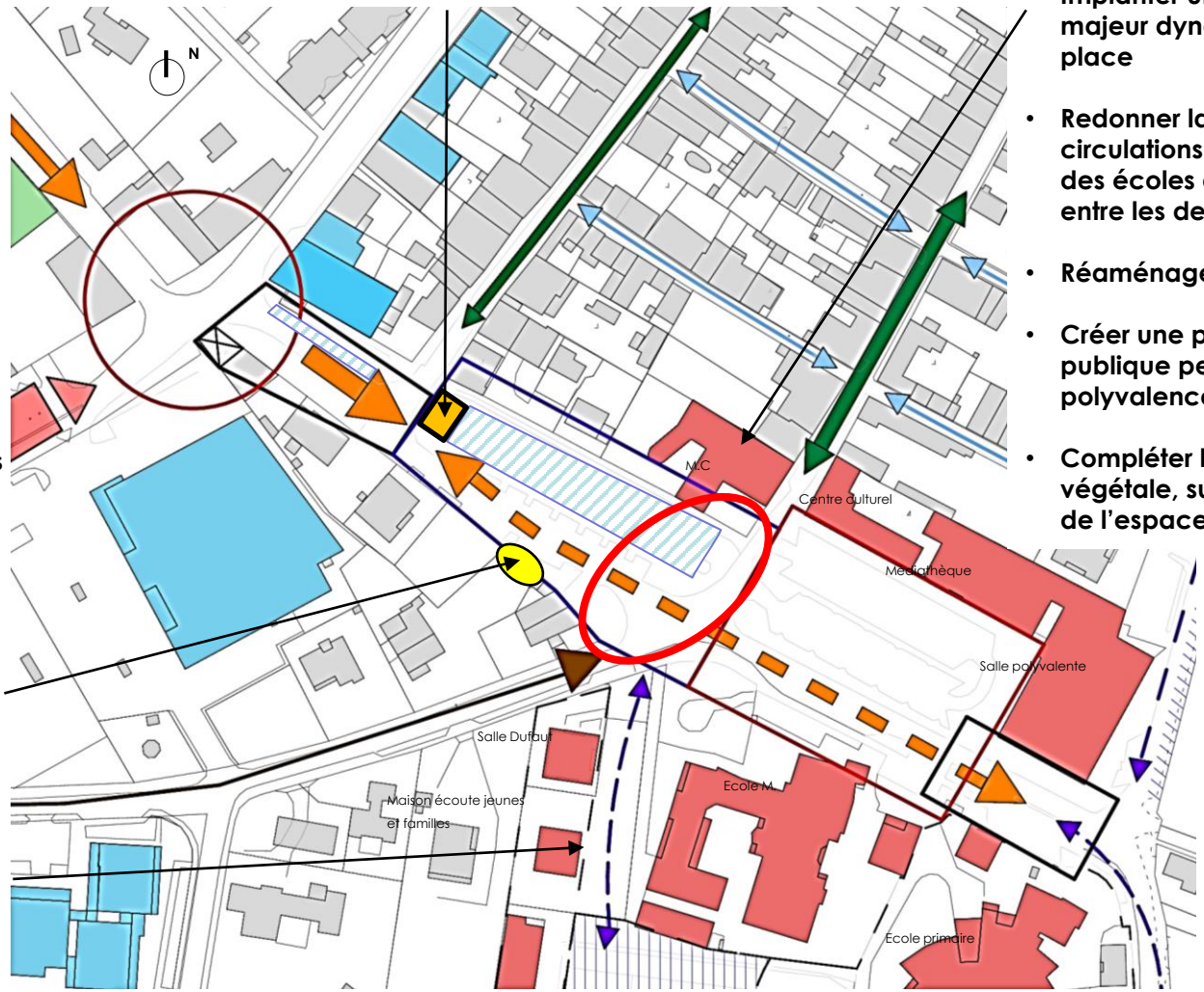
2- Affirmer la dichotomie du centre et ses complémentarités :

Place du Trépadé : centralité d'équipements et de services, fonctionnement de la ville

Les objectifs

- Réaménager le carrefour d'entrée
- Requalifier et reconvertir le garage de l'angle
- Structurer un parking végétalisé en entrée
- Aménager une continuité piétonne
- Aménager l'articulation du Trépadé avec les rues de desserte
- Recalibrer l'ensemble des voies et aménager les carrefours
- Agrandir et conforter le parking existant
- Mettre en valeur la porte
- Aménager la rue du château d'eau en sens unique entrant (voie, piétonniers, parkings)
- Affirmer l'accès vers le stade du Trépadé en fonction de sa future vocation, et gérer l'articulation des espaces au centre,

- Déplacer et mettre en valeur le monument



- Implanter un lieu de vie majeur dynamisant la place
- Redonner la priorité aux circulations douces, rue des écoles axe majeur entre les deux centralités
- Réaménager les ruelles
- Créer une place publique permettant une polyvalence d'activités
- Compléter la trame végétale, sur l'ensemble de l'espace

- Reconfigurer le stationnement proche des écoles
- Créer un mail et un parvis piéton aux écoles
- Réorganiser la dépose minute et l'arrêt bus

2- Affirmer la dichotomie du centre et ses complémentarités :

Place du Trépadé : créer une place affirmant la centralité et permettant la polyvalence des activités

Les propositions

- Repositionnement de la voie dans l'axe depuis le carrefour d'entrée sur le Trépadé
- Mise en place d'alignements d'arbres
- Elargissement des trottoirs
- Confortement des terrasses de commerces
- Renforcement, extension du parking et végétalisation
- Aménagement d'1 continuité piétonne renforcée
- Mise en valeur de la porte
- Mise en sens unique entrant de la rue du château d'eau et reconfiguration de la voie, des piétonniers et des parkings
- Affirmation de l'accès vers le stade du Trépadé en fonction de sa future vocation et gestion de l'articulation des espaces
- Maintien du nombre de places de parking, compris stade (140 existants, 145 projet)

- Transformation du bâtiment communal en café/restaurant
- Déplacement du monument et mise en valeur sur l'espace

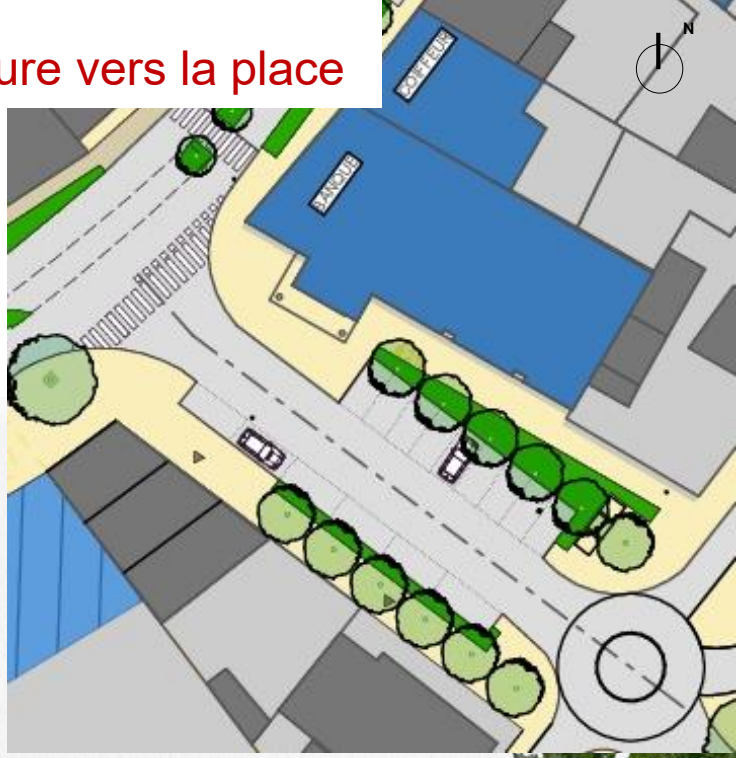


- Compléter sur l'ensemble, la trame végétale
- Créer un parvis piéton aux écoles
- Reconfigurer le stationnement
- Créer une place publique permettant une polyvalence d'activités

Place du Trépadé : marquer l'entrée et l'ouverture vers la place

Séquence 1 : entrée et carrefour depuis la route de Tarbes requalifiés







Place du Trépadé : conforter le stationnement et animer le lieu

Séquence 2 : Agrandissement du parking existant et création de la terrasse du café



Vue de la terrasse du café



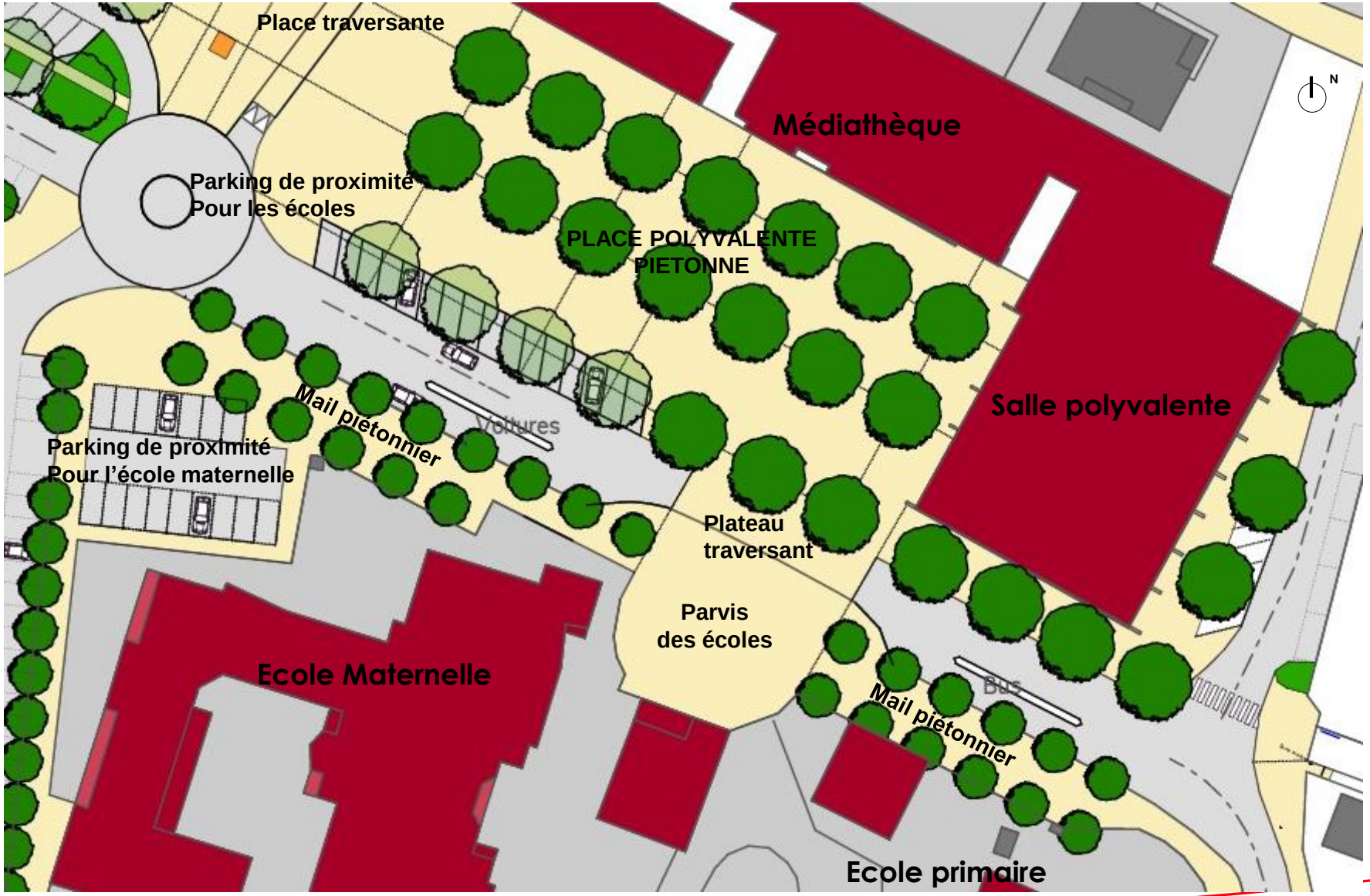
Place du Trépadé : conforter le stationnement et animer le lieu

Séquence 2 : Agrandissement du parking existant et reconversion du bâti public à l'angle de la rue de l'Eglise



Place du Trépadé : créer une place polyvalente en lien avec le mail des écoles

Séquence 3 : La Place du Trépadé requalifiée / Le mail et le parvis des écoles



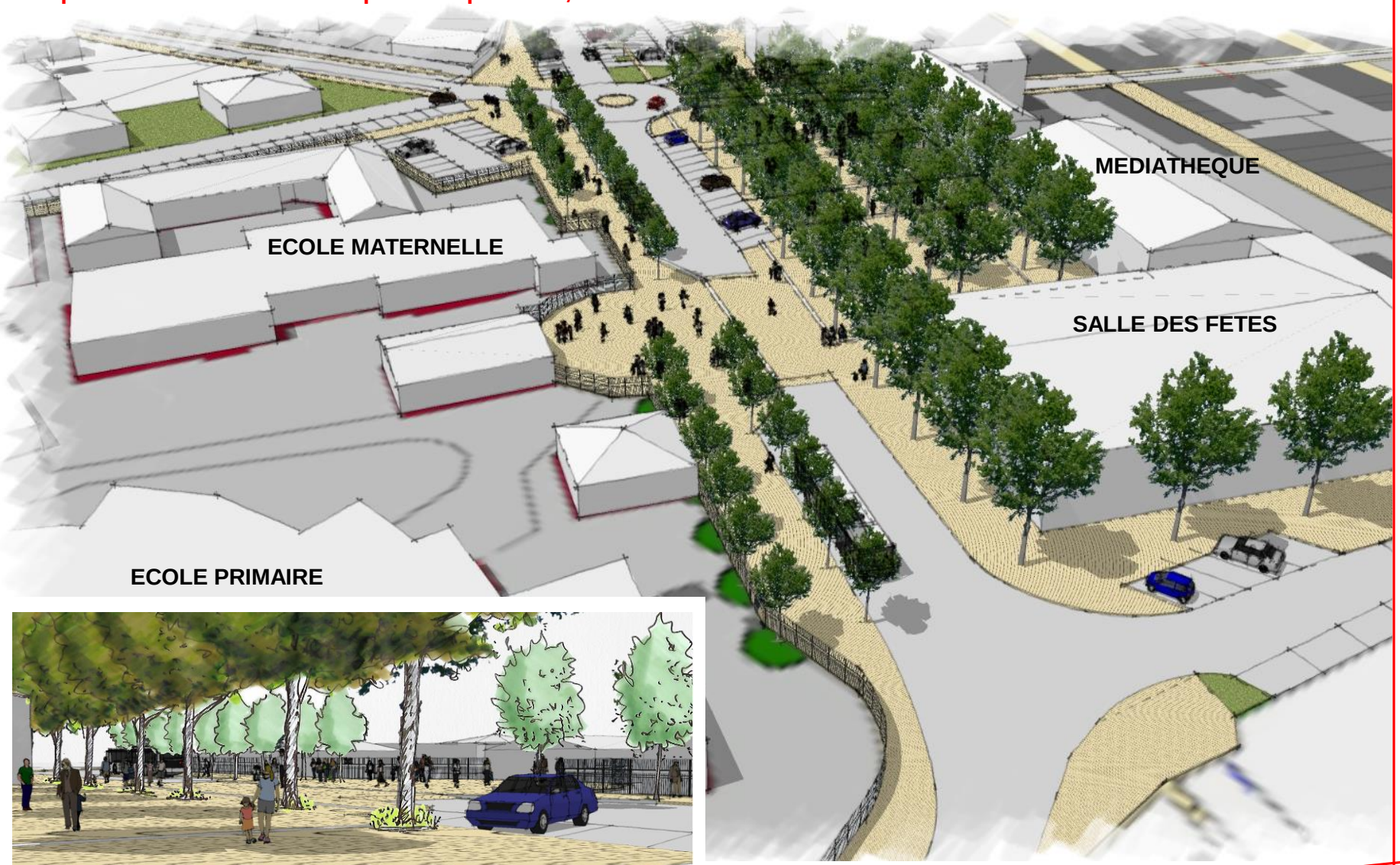
Place du Trépadé : créer une place polyvalente en lien avec le mail des écoles

Vue depuis le carrefour vers la médiathèque



Place du Trépadé : créer une place polyvalente en lien avec le mail des écoles

Séquence 3 : La Place du Trépadé requalifiée / Le Parvis des écoles



S.Bordone, Paysagiste

Atelier SOL ET CITE– S. BORDONE - CMF

Place du Trépadé : créer une place polyvalente en lien avec le mail des écoles

Séquence 3 : Le mail et le parvis des écoles



Confortement de la centralité du Trépadé sur le stade déplacé

Restructuration des équipements du centre sur le terrain de sports :

- Aménagement du carrefour des voies
- Aménagement d'une liaison piétonne jusqu'au bout de la voie
- Restructuration du lien entre les deux places
- Création d'un terrains de sports pour les écoles directement accessibles et clôturé
- Maintien du caractère végétal du Trépadé et création d'un parc connecté aux cours d'écoles
- Création d'un stationnement de 39 places destiné aux équipements à proximité
- Construction d'une salle de danse et de judo aux normes
- Création d'une connexion viaire et d'un cheminement piéton et renforcement en stationnement le long de la voie
- Densification de l'habitat (maisons de ville ou résidence sénior) à proximité des écoles



- Maintien et aménagement des points de vue sur le grand territoire
- Déplacement du préau de l'école et reconfigurer la cour
- Démolition d'un bâti pour création d'une voie de raccordement
- Plantation le long de la voie en pente et du raccordement

Les rues du centre : liens forts entre les deux centralités à requalifier

- **Rue de la poste : sens unique Trépadé-Mairie**
- **Rue des écoles : sens unique Eglise-Trépadé**
- **Chemin Bellevue : double sens**





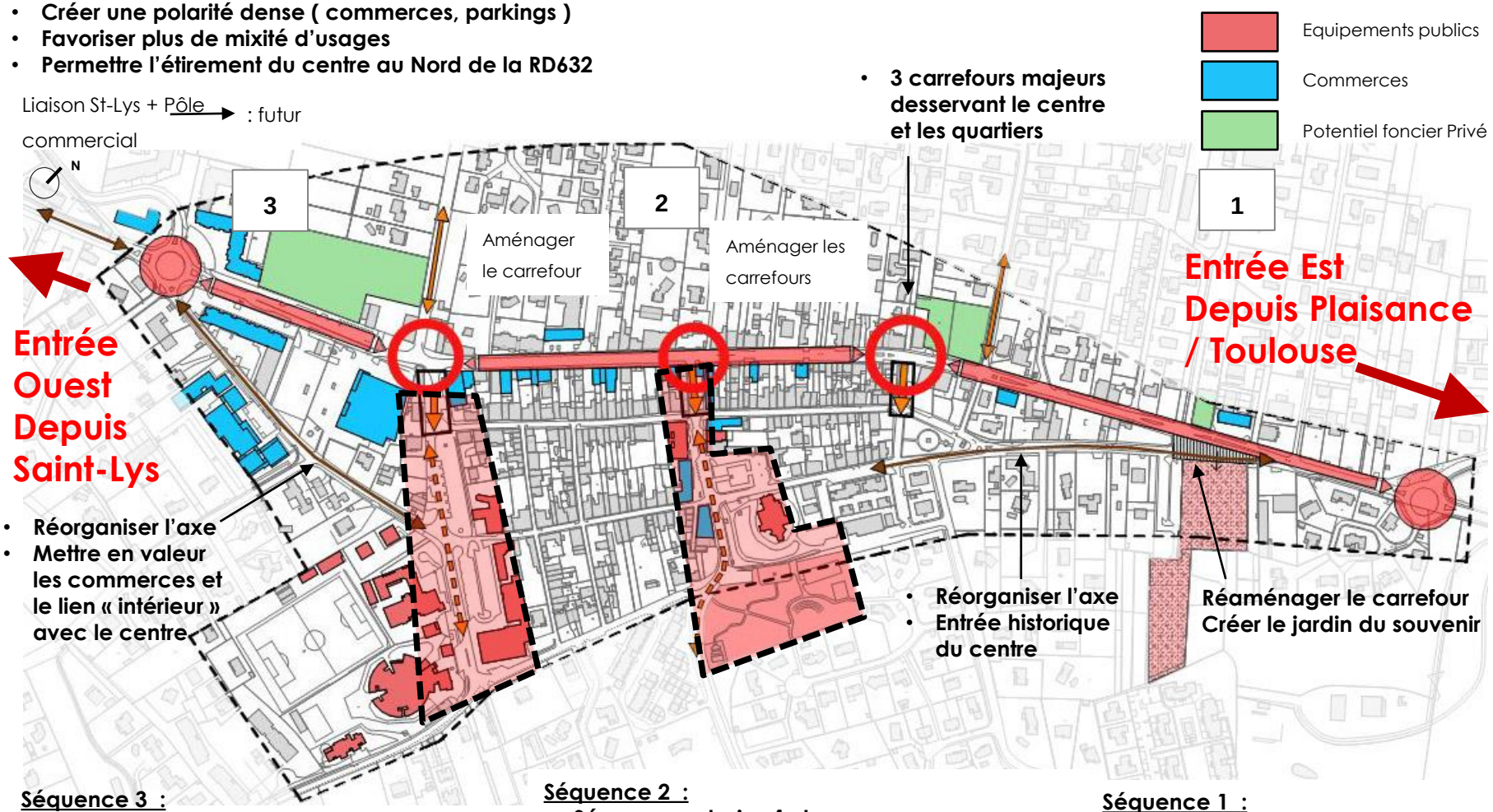


- **Voirie à 3,50 m pour les sens** uniques, 5,00 m pour le double sens,
- Trottoirs PMR à 1,40 m de large d'un côté,
- Parkings riverains parallèles à la voie de 2,00 m de large,

Définir une charte d'aménagement avec une palette de matériaux spécifiques à Fonsorbes pour l'ensemble des aménagements du cœur de ville

3 – La RD 632 « route de Tarbes » : axe traversant le tissu urbain, reliant les 2 entrées de ville et les 2 centralités majeures : futur boulevard urbain

- **Requalifier visuellement la voie**
- **Affirmer les connexions avec les pénétrantes sur le centre et créer un appel (« sentir le centre ») + Aménager les sections de jonction**
- **Favoriser et contrôler la densification en bord de voie**
- **Créer une polarité dense (commerces, parkings)**
- **Favoriser plus de mixité d'usages**
- **Permettre l'étirement du centre au Nord de la RD632**



Séquence 3 :
- **Séquence d'entrée de ville et d'ouverture du centre vers l'urbanisation Nord**
- **Complémentarité minéral/végétal**
- **Zone de Mixité**

Séquence 2 :
- **Séquence urbaine forte**
- **Axe structurant de la ville et du centre**
- **Boulevard urbain, zone de mixité forte**
- **Aménagement minéral et accompagnement végétal**

Séquence 1 :
- **Séquence d'entrée de ville**
- **1 Ponctuation paysagère forte**
- **Peu de mixité**

Principe général d'aménagement de la route de Tarbes



Vers Saint-Lys

N

Séquence 3

Piétonnier

Route de Fontenilles

Séquence 2

Chemin Marial vers Béouzo

Vers Plaisance / Toulouse

Séquence 1

Piste cyclable mono-directionnelle côté Nord

Voirie centrale À double sens

P

Piétonnier

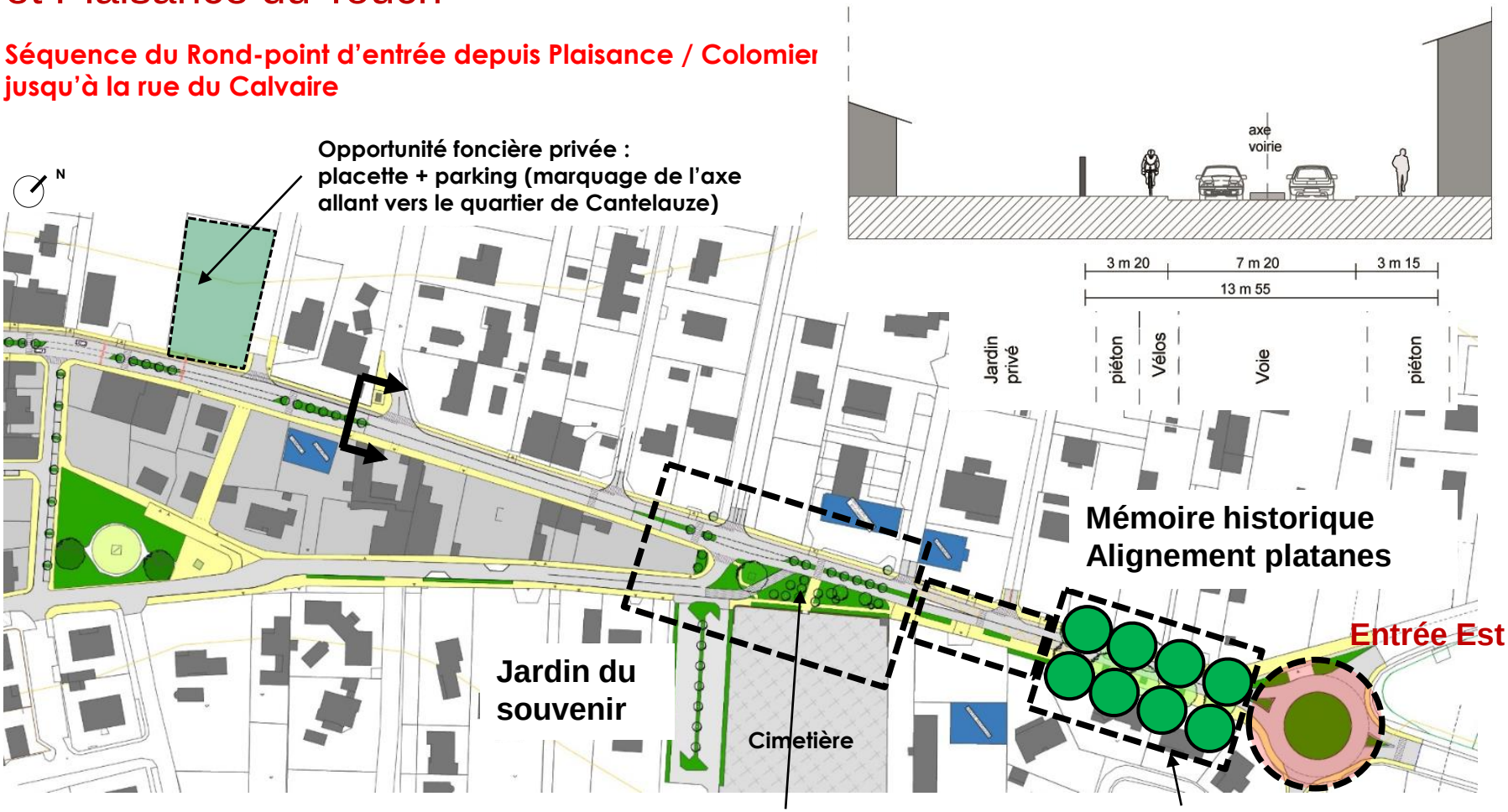
Stationnement côté Sud (Centre-bourg et commerces)

Vers Trépadé

RD 68 Vers Seysses

Séquence 1 : Séquence « entrée de ville » Nord-Est depuis Toulouse et Plaisance du Touch

Séquence du Rond-point d'entrée depuis Plaisance / Colomier jusqu'à la rue du Calvaire



- Création d'une piste cyclable sens Plaisance–St Lys et de trottoirs PMR
- Structuration de la voie par le végétal

- Réaménagement du carrefour majeur avec la rue de l'Eglise
 Création du Parvis du cimetière

- Renforcement de l'alignement des platanes existants
- Maintien et aménagement des arrêts de bus (de chaque côté de la voie)

Le Parvis du cimetière : une ponctuation forte sur l'axe

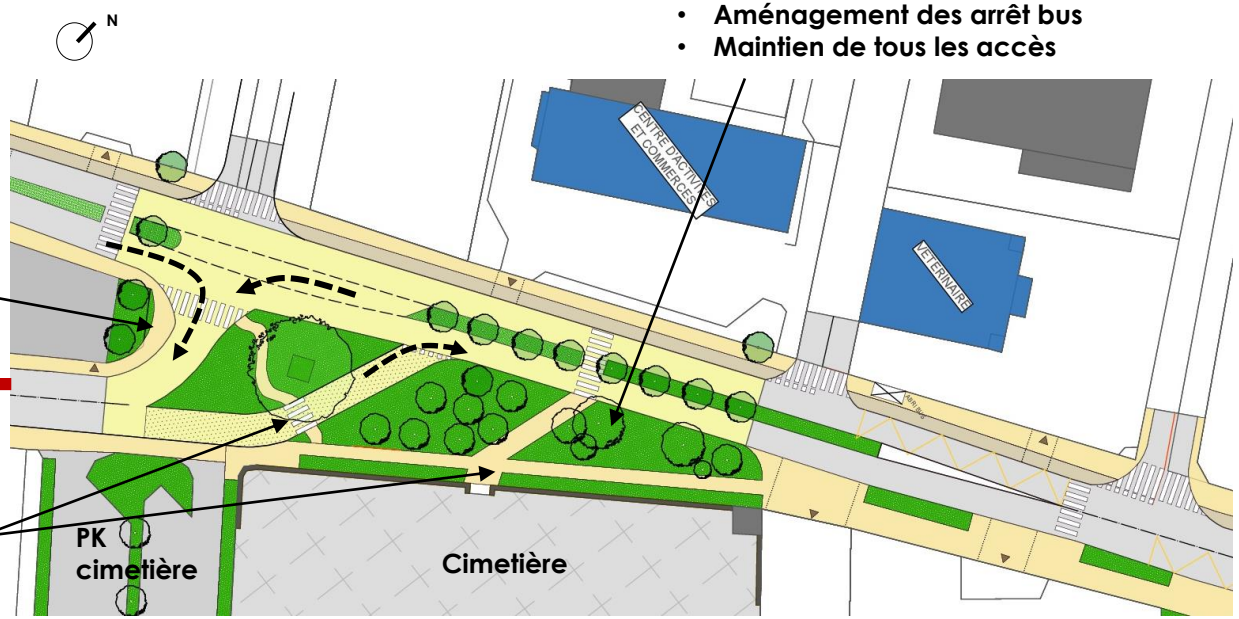
- Création du jardin du souvenir de façade à façade, traversé par la voie
- Aménagement du centre de la voie avec marquage du tourne à gauche
- Aménagement dissocié du Sens entrant et du sens sortant
- Elargissement du carrefour et création d'un trottoir

Rue de l'église

Vers centre-bourg

- Décalage de la voie sortante afin de dégager le parvis du cimetière et maintenir la sécurité
- Création d'un piétonnier devant le cimetière

- Aménagement des arrêt bus
- Maintien de tous les accès

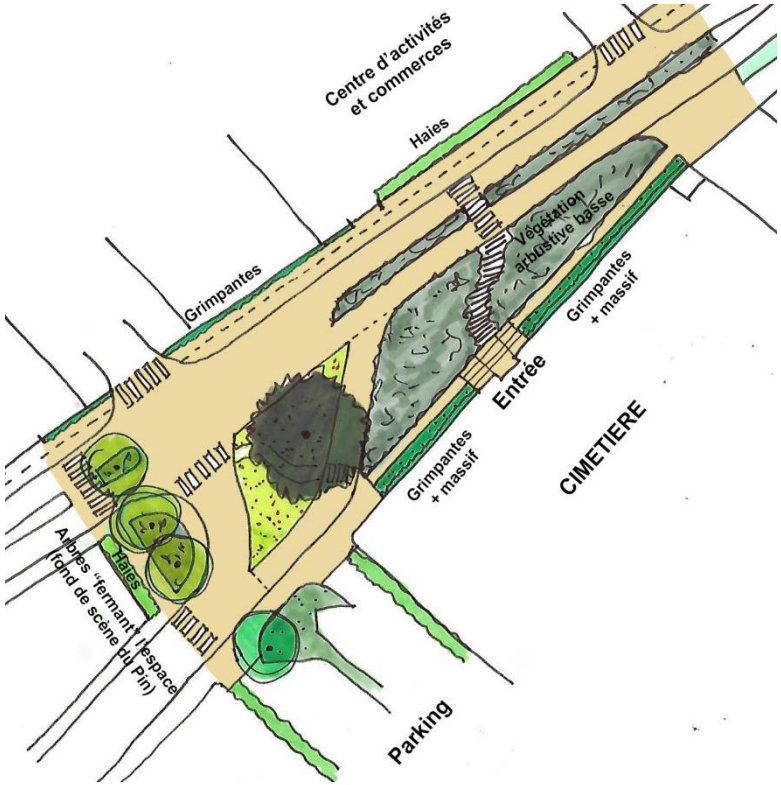






S.Bordone Paysagiste

Le parvis du cimetière : une ponctuation forte sur l'axe



PALETTE VEGETALE proposée:





Couvre-sols sous le Pin



Massifs arbustifs bas





Grimpantes et massif devant cimetière



AMENAGEMENTS PROPOSES :

. Renforcer le sentiment de traverser un espace à part entière, présentant son propre aménagement.
. Conserver le Pin parasol existant, en faire le « pivot » des aménagements ainsi que le signal de l'entrée nord-est de Fonsorbes.
. Circonscrire cet espace grâce à des haies et des grimpantes qui uniformisent les clôtures existantes
. Végétation arbustive basse pour le jardin, et particulièrement colorée sous le Pin de façon à le mettre en valeur.











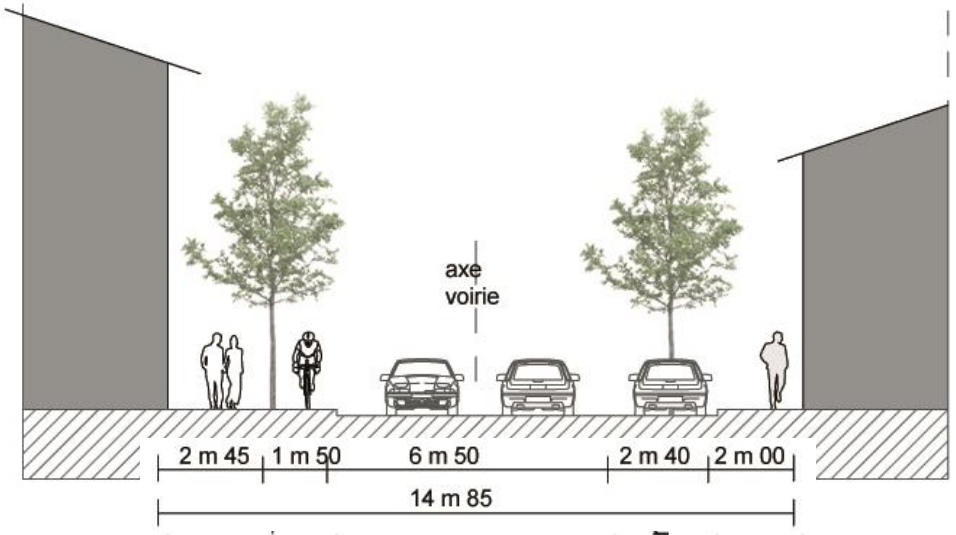
ETAT DES LIEUX :

. Séquence discontinue
. Espace dilaté manquant de structuration
. Entrée de ville illisible
. Pas ou peu de mise en valeur de l'entrée du cimetière
. Végétation insuffisamment présente, et/ou présentant un aspect peu valorisant
. Forte présence visuelle du Pin parasol.

Séquence 2 : Séquence « centre ville »

Depuis Avenue du 19 Mars 1962 à la rue du Calvaire

- Mise en valeur de l'axe structurant de la ville et du centre
- Création d'un boulevard urbain, zone de forte mixité
- Requalification et embellissement de l'axe urbain séquence minérale, avec complémentarité végétale
- Création d'une piste cyclable côté Nord
- Création d'un piétonnier PMR des 2 côtés de la voie
- Maintien de tous les accès garages et parking
- Singularisation des carrefours majeurs sur l'axe





- Traitement du carrefour avec le Trépadé
- Entrée sur la centralité fonctionnelle

- Maintien des stationnements pour les commerces côté Sud Centre-bourg

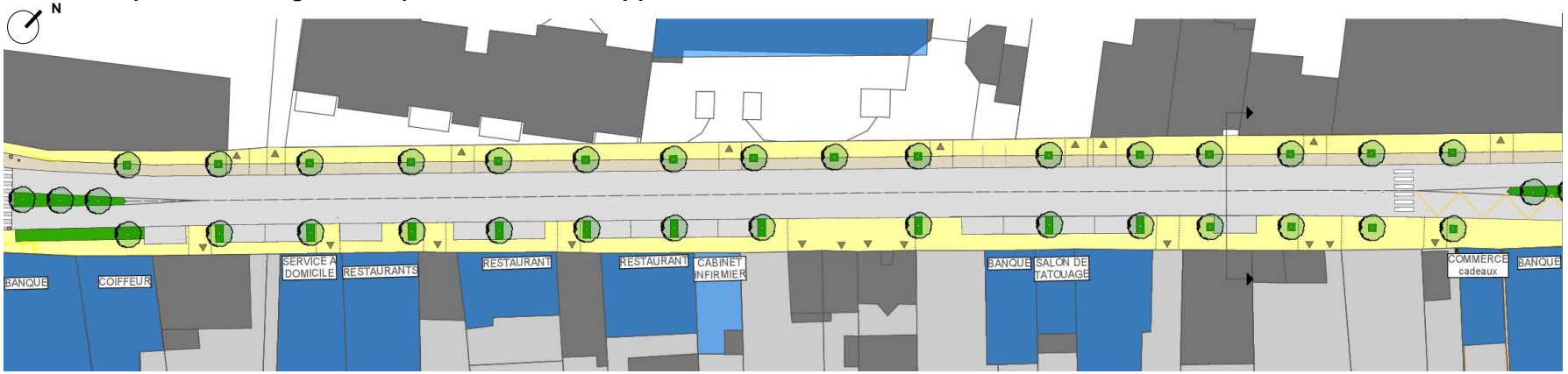
- Traitement du carrefour avec la RD 68 / Place de la Mairie
- Entrée sue la centralité historique

- Traitement du carrefour Rue du Calvaire : entrée secondaire

Séquence 2 : Séquence « centre ville »

Depuis l'Avenue du 19 Mars 1962 à la rue du Calvaire

- **Simplification et désencombrement de l'espace**
- **Valorisation des façades commerciales**
- **Aménagement des arrêts de bus**
- **Mise en place d'un végétal adapté à faible développement**





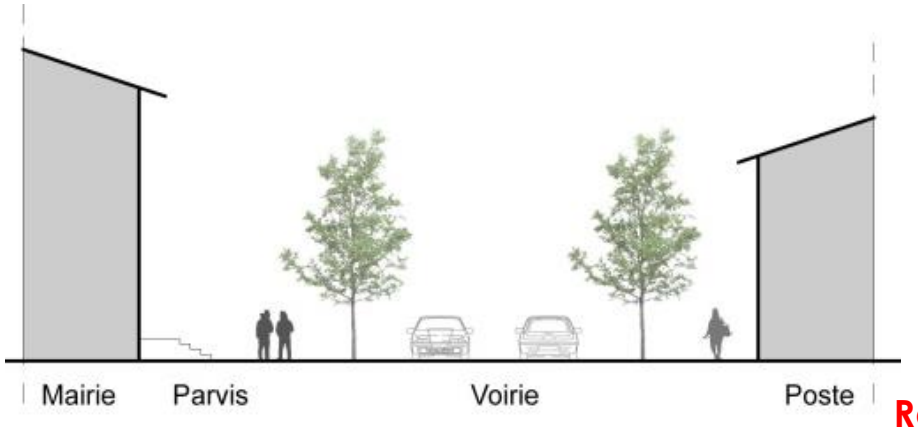
Route de Tarbes état des lieux

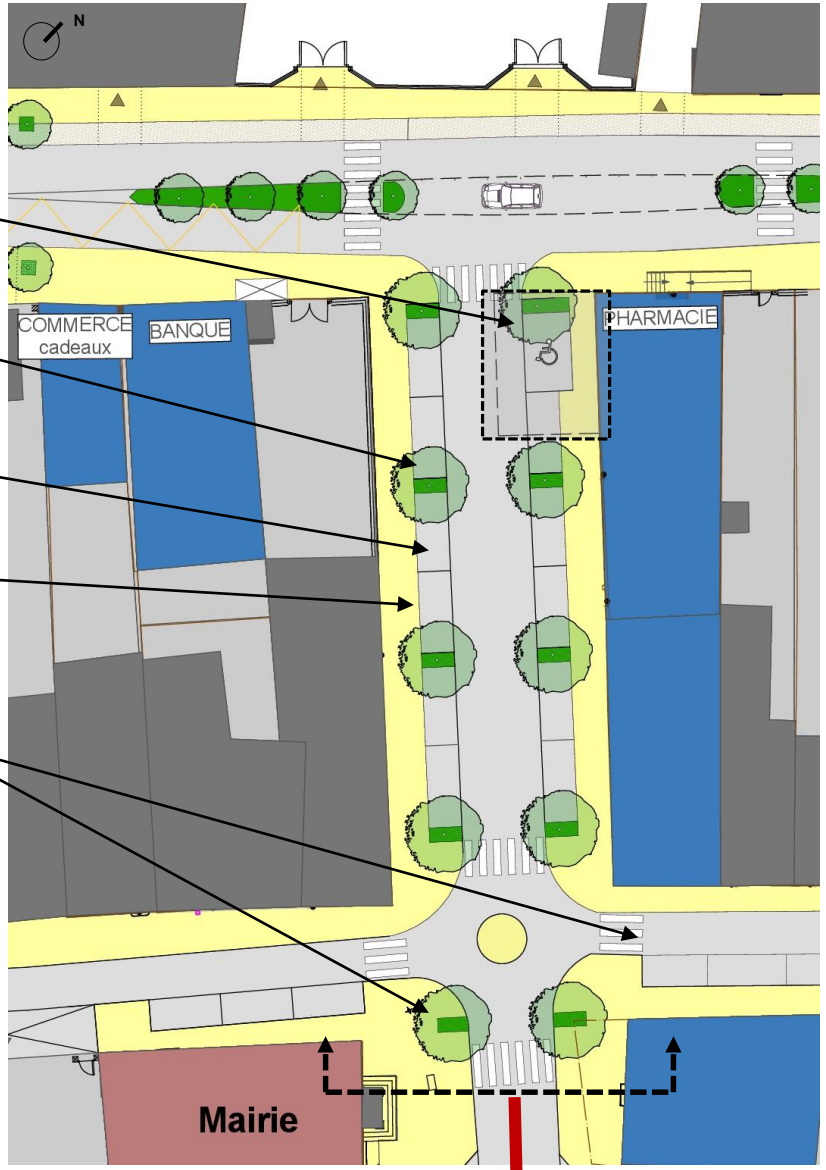


Boulevard urbain séquence centre ville

Séquence 2 « centre ville » : entrée sur le centre historique (RD 68)

- **Traitement du carrefour avec la RD 68 / Place de la Mairie : voie pour tourne à gauche et végétalisation**
- **Elargissement du carrefour par la démolition du bâtiment d'angle, à acheter par la mairie (relogement du commerce) et retraitement de la façade dévoilée**
- **Alignement végétal / mise en valeur de l'entrée sur le centre historique et pour compenser la dissymétrie entre la pharmacie et le jardin**
- **Maintien des stationnements pour les commerces mais repositionnement en linéaire par rapport à la voie (sécurité) (10 places aujourd'hui, 12 places dans le futur)**
- **Élargissement des cheminements piétons**
- **Recentrage et Traitement du carrefour avec la rue du 8 mai 1945**
- **Prolongement de l'alignement d'arbres au-delà de la rue du 8 mai 1945 et gestion des traversées piétonnes**





Rd 68 Vers Place de la mairie église et Seysses

L’entrée sur le centre historique

RD 68

Entrée depuis la route de Tarbes sur la RD 68 et place de la mairie / Eglise



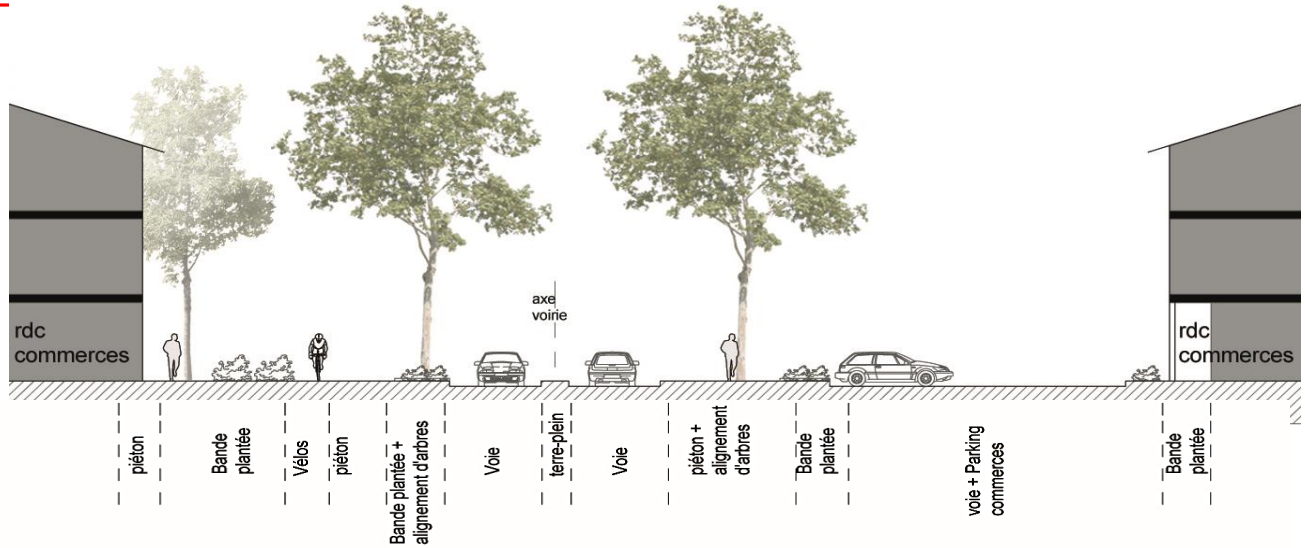


Créer un appel fort et une entrée accueillante vers le centre historique

Séquence 3 : Séquence d'entrée de ville Sud-Ouest depuis St-Lys

Depuis le rond-point vers St-Lys jusqu'au carrefour Route de Fontenilles / Avenue du 19 Mars 1962

- Structurer une image d'entrée de ville : rond point, symbole d'entrée sur le centre ville de Fonsorbes



- Requalification urbaine et paysagère de l'axe : séquence végétale
- Plantation d'1 alignement d'arbres de part et d'autre de la voie
- Maintien et création de stationnement pour les commerces
- Développement des commerces et création d'un front bâti au Nord de la RD 632
- Requalification de la rue du château d'eau en sens unique, affirmation du caractère pénétrant de la rue vers le centre.
- Prolongement de la piste cyclable et des piétonniers



- Implantation d'une halle en appel et en continuité de l'espace central au nord de la RD,
- Création d'une place, nouvelle centralité, suite au déplacement d'intermarché
- Potentiel de stationnement : 160 places
- Retraiter le carrefour et créer un appel vers le Trépadé

Séquence 3 : Séquence d'entrée de ville Sud-Ouest depuis St-Lys

Depuis le rond-point vers St-Lys
jusqu'au carrefour Route de Fontenilles /
Avenue du 19 Mars 1962



- **Création d'une entrée de ville structurée**
- **Simplification et désencombrement de l'espace**
- **Valorisation des façades commerciales**
- **Aménagement des arrêts de bus**
- **Structuration par végétal et grands arbres, continuité avec l'alignement des platanes depuis Saint-Lys**
- **Développement et continuité du front bâti commerçant**
- **Aménagement du carrefour avec la route de Fontenilles et Trépadé**

Séquence 3 : Séquence d'entrée de ville Sud-Ouest depuis St-Lys

Création d'un image d'entrée de ville

Entrée depuis le rond-point Sud-Ouest vers Saint-Lys

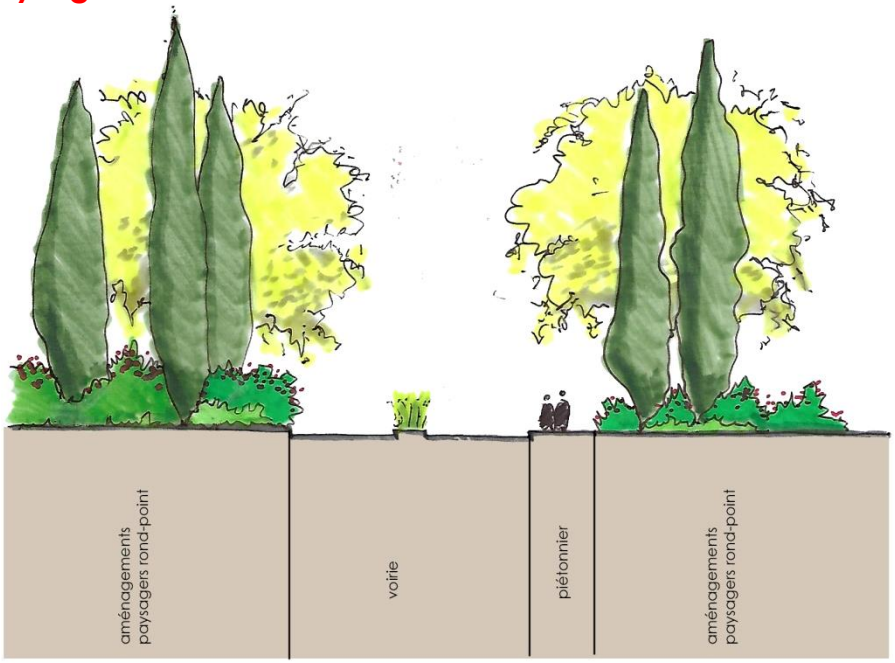




Projet d'entrée de ville depuis Saint-Lys

Séquence 3 : Séquence d'entrée de ville Sud-Ouest depuis St-Lys

Requalifier le rond-point par un traitement paysager en harmonie avec l'axe



ETAT DES LIEUX :

. Une entrée de ville peu lisible

. Un rond-point existant de grande dimension mais ses plantations insuffisantes (notamment la strate arbustive basse) accentuent l'impression d'un espace peu structuré.

. Un espace urbain dilaté, perturbé, discontinu.







AMENAGEMENTS PROPOSES :

. Renforcer le sentiment de « franchissement », de « seuil », en densifiant la végétation

. Introduire des « verticales » qui symbolisent et signalent l'entrée de ville sur une fond de végétation plus floue.

. Rendre cette végétation encore plus présente en jouant sur les contrastes de forme, de texture et de couleur.

. Renforcer la strate arbustive basse pour atténuer le sentiment de vide et de dénuement actuel.



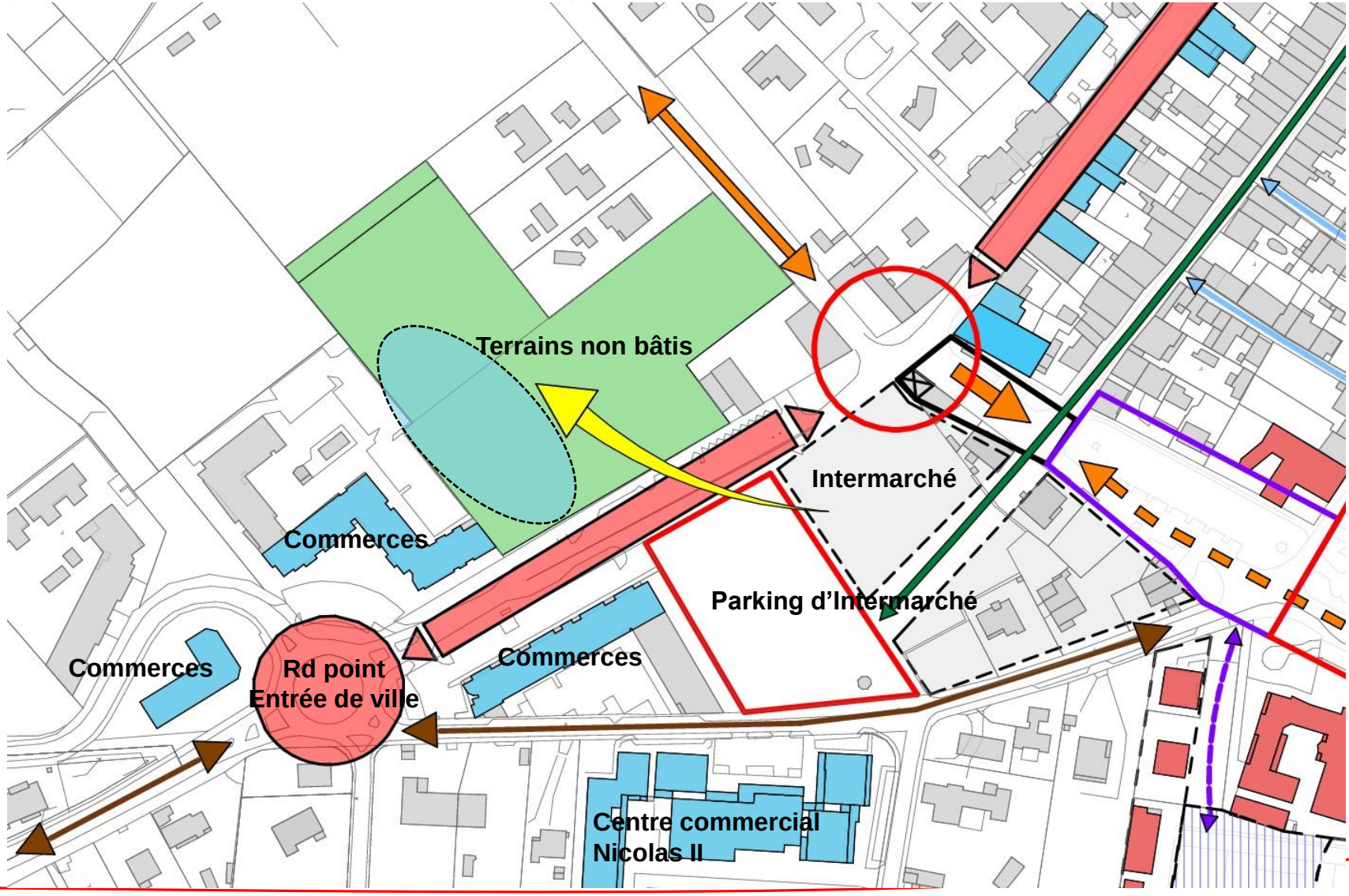




Le prolongement du centre ville :

Des terrains libres au Nord de la RD : une opportunité

Le déplacement de l'Intermarché : une possibilité



2 - Mettre en place une stratégie de valorisation de l'attractivité commerciale

➔ Les enjeux de la redynamisation commerciale

Rappel des **principaux leviers d'attractivité** pour les commerçants

1. Créer une place, un lieu de vie avec café et terrasse
2. Travailler l'accessibilité
3. Refaire les parkings pour augmenter le stationnement
4. Réduire le mobilier urbain
5. Réduire la fiscalité touchant les commerces, notamment la taxe publicité
6. Mieux communiquer, mieux concerter



Moderniser l'outil commercial
Le rendre lisible et accessible - Améliorer son image et réhabiliter les façades

Rechercher la mixité des fonctions :
Commerces, équipements, voies douces, espaces de rencontre...

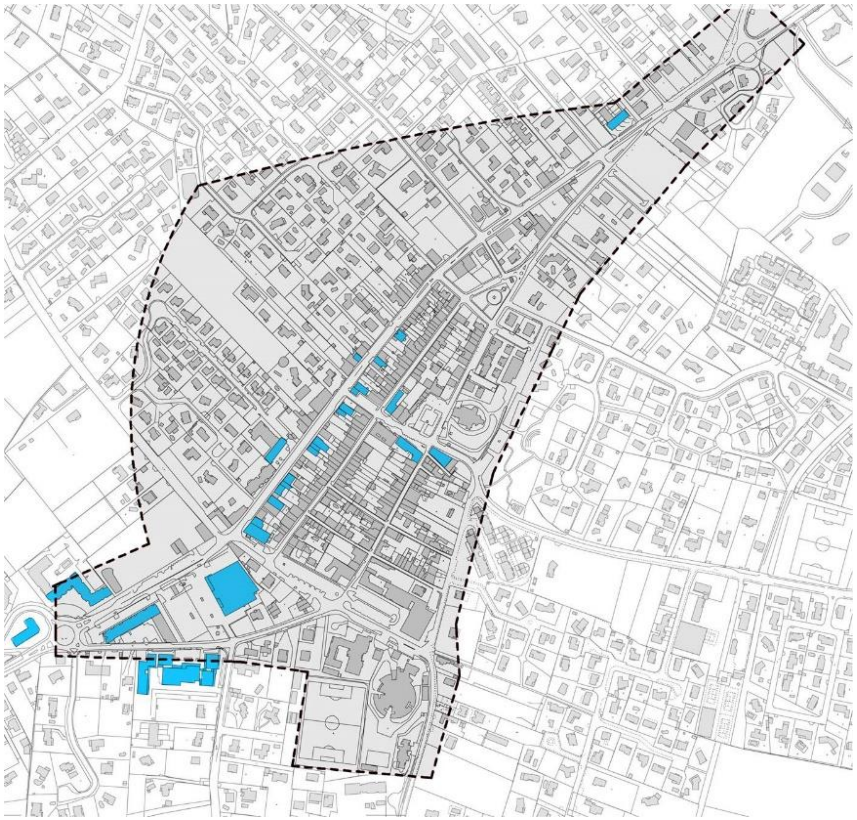
Créer un véritable centre ville pour une meilleure qualité de vie et d'opportunités de rencontre

Aider et apaiser les relations commerciales avec la Ville,
Animer et mutualiser

Une mixité d'enjeux entre commerce, aménagement urbain et animation/communication

2 - Mettre en place une stratégie de valorisation de l'attractivité commerciale

Les interventions commerciales et urbaines se combinent et se renforcent mutuellement afin de catalyser une nouvelle dynamique pour Fonsorbes.



OBJECTIFS : projeter la physionomie de demain en :

- ➔ Identifiant une centralité, un lieu de vie
- ➔ améliorant son image et sa lisibilité
- ➔ agissant sur le développement de la qualité d'accueil, de confort et de convivialité

2 - Mettre en place une stratégie de valorisation de l'attractivité commerciale

=

CENTRALITÉ

IMAGE ET LISIBILITÉ

RENFORCEMENT COMMERCIAL

axes de travail

Identification ✚ stationnement
= Atmosphère ✚ déambulation

Liaison ✚ confort ✚ Sécurité
= flux ✚ rencontre

Sédentaire ✚ non sédentaire ✚ synergie ✚ identité
= achat plaisir ✚ Animation

Travailler une vision stratégique et globale du centre-ville : disposer d'un fil conducteur dans lequel doivent s'insérer les initiatives privées individuelles

➔ Les axes de travail et d'optimisation commerciale

Identifier les limites du centre ville commerçant et aménager ses entrées



Les limites du centre ville commerçant sont dans l'ensemble assez peu identifiables.

Des points nodaux essentiels pour le centre ville seront à traiter en « places urbaines », organisant harmonieusement la rencontre entre les différents modes de déplacements :

- Route de Tarbes/ angle chemin du Calvaire, au nord-est **[1]**
- Le rond-point C. de Gaulle , à l'ouest **[2]**
- Avenue du 19 mars 1962 / chemin Bellevue, à l'est **[3]**
- L'avenue de la Gare au niveau du parc du lavoir, au sud-est **[4]**

Ils devront intégrer de façon claire et lisible les accès automobiles - ralentis - et bus, les axes cyclables, du stationnement implanté stratégiquement à proximité des commerces et des traversées piétonnes confortables, sécures et aménagées avec une qualité qui identifie clairement le centre ville.

2 - Mettre en place une stratégie de valorisation de l'attractivité commerciale

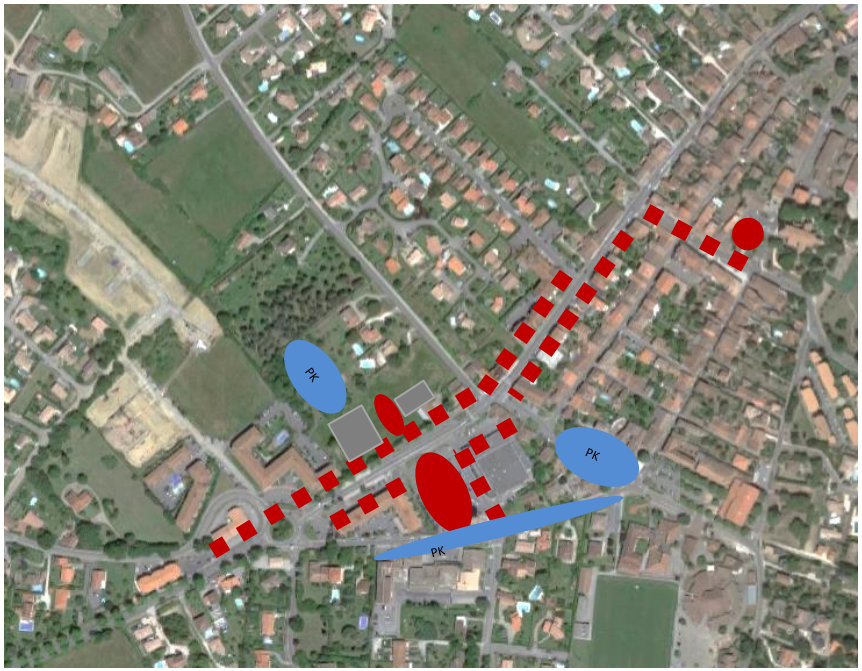
➔ Les axes de travail et d'optimisation commerciale

Le parcours marchand

Aujourd'hui



Demain



Axe commerçant

Places et lieux de rencontre

PK

Définir une politique de stationnement assez fine et adaptée.

2 - Mettre en place une stratégie de valorisation de l'attractivité commerciale

➔ **Travailler sur 2 concepts déclinés en trois axes**

la proximité « émotionnelle » liée aux plaisirs de fréquenter sa ville, de disposer de belles vitrines attractives

la proximité « directe » liée à l'efficacité et au confort des aménagements urbains.

Axe 1
Moderniser l'offre commerciale et son image

- ✓ se doter des outils permettant de préserver, redynamiser et mettre en valeur les commerces existants
- ✓ Renforcer l'offre en proposant qualité et diversité.

Axe 2
Identifier et qualifier le parcours marchand de la ville

- ✓ Identifier une centralité principale
- ✓ Intervenir sur la lisibilité : signalétique, stationnement, accessibilité, conditions de circulation...

Axe 3
Coordonner la stratégie de redynamisation commerciale entre tous les acteurs

- ✓ mobiliser les commerçants et les acteurs du commerce
- ✓ Améliorer la communication et la concertation
- ✓ Développer des animations commerciales complémentaires des animations ville

2 - Mettre en place une stratégie de valorisation de l'attractivité commerciale

➔ Déclinaison possible des actions de la stratégie par axe



Axe 1 : Moderniser l'offre commerciale et son image

1. **Modifier** légèrement **le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat** : sur la route de Tarbes ➔ tronçon compris entre les rond-point F. Mitterrand et le rond-point C. de Gaulle
2. Instaurer une **Charte Enseignes, vitrines et terrasses**
3. Réfléchir à **l'instauration d'une taxe sur les locaux vacants**
4. Animer les cellules vacantes avec **pose de « trompe l'œil »** sur les vitrines
5. Accompagner les professionnels dans le développement de leurs projets ➔ activités manquantes à développer : Commerces de bouche, de bricolage, de service aux particuliers…

Axe 2 : Identifier et qualifier le parcours marchand de la ville

6. Identifier le centre « commerçant » par la création d'une place confortable, un lieu de vie avec terrasses, espaces de rencontres
7. Limiter la vitesse en favorisant des périmètre « zone 30 », voire zone partagée
8. Travailler le jalonnement et la signalétique
9. Faciliter le stationnement et les arrêts minutes
10. Redonner plus de place aux piétons
11. Communiquer sur les poches de parkings existants

Axe 3 : Coordonner la stratégie de redynamisation commerciale entre tous les acteurs

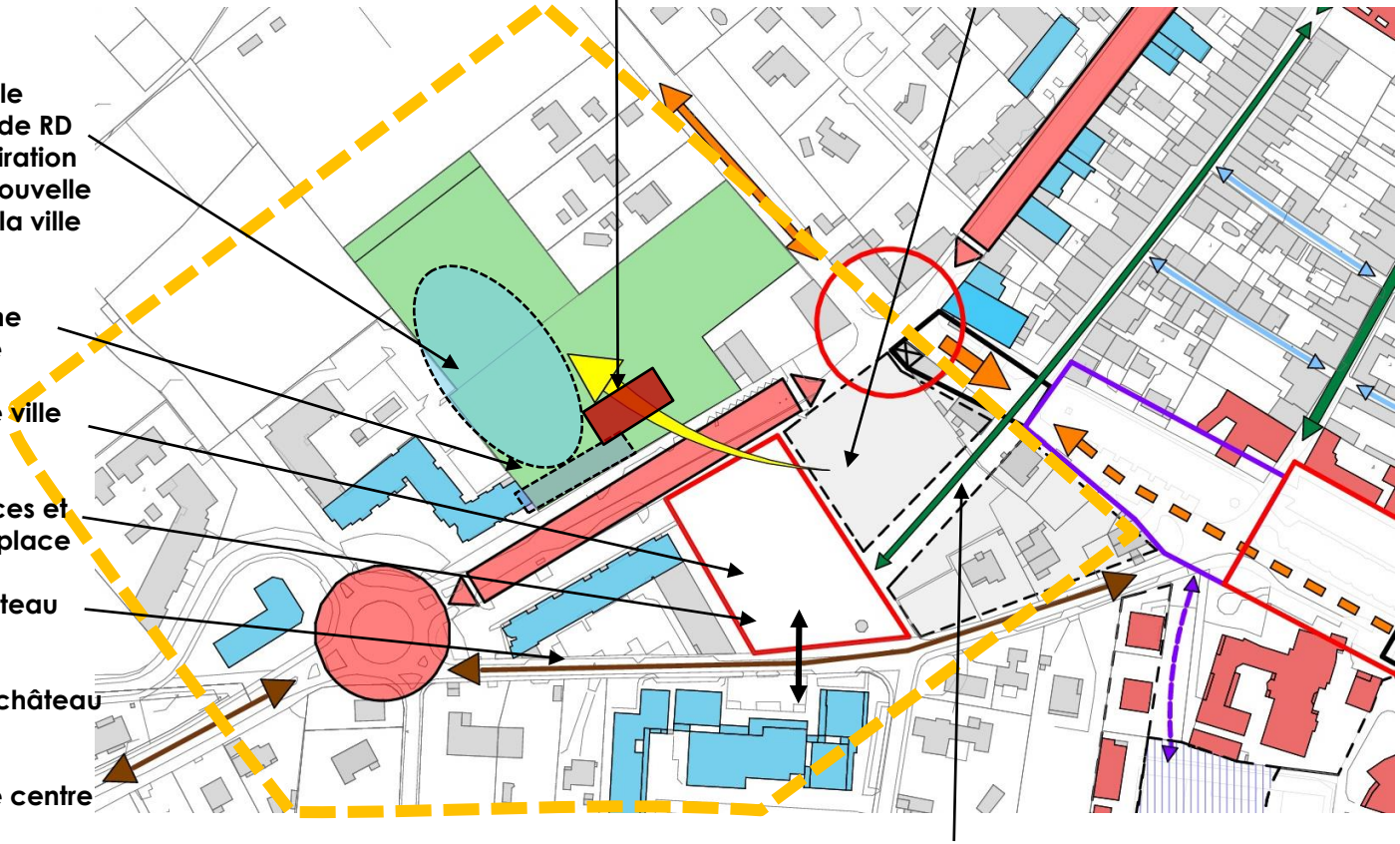
12. Développer les animations associant commerce non sédentaire et sédentaire
13. Mettre en place un groupe de travail pour l'élaboration d'un programme d'actions annuel
14. Mettre en place un groupe de réflexion sur la valorisation commerciale des animations sur la ville et sur la coordination des actions
15. Identifier les événements culturels et sportifs qui pourraient également être relayés par les commerçants.
16. Valoriser les commerçants à travers des événements festifs en présence du Maire tels que «la meilleure vitrine », « le meilleur concept »…
17. Créer une instance de concertation biannuelle entre Ville et représentants des commerçants sédentaires et non sédentaires

Le prolongement du centre ville : une nouvelle polarité de mixité, en lien avec l'urbanisation au Nord du boulevard urbain

Les objectifs

- Déplacer l'équipement commercial existant sur le terrain non bâti en bord de RD pour permettre une respiration au centre et créer une nouvelle centralité à l'échelle de la ville de demain
- Créer une façade urbaine commerciale qualitative
- Créer la place du centre ville
- Maintenir du parking de proximité pour commerces et les activités de la future place
- Requalifier la rue du château d'eau
- Requalifier l'emprise du château d'eau e ses abords
- Créer un lien fort avec le centre Nicolas II

- Créer une synergie commerciale d'entrée de ville
- Intégrer une halle en appel, face à la place
- Prolonger à termes, le tissu de mixité du centre, entre la future place et le Trépadé, avec de futurs commerces en rez de chaussée, de l'habitat et une complémentarité végétale forte

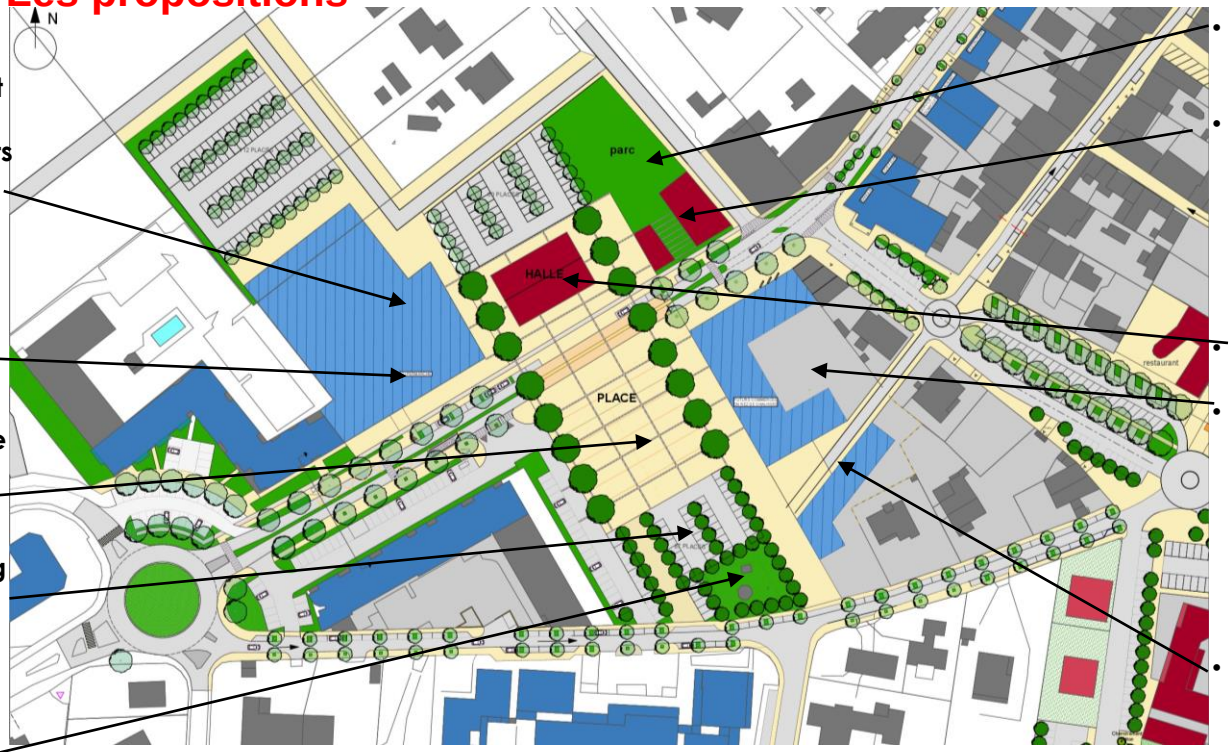


- Prolonger la rue de la Poste : étirement du lien avec le centre historique et prolonger à termes, la structure des îlots

Le prolongement du centre ville : une nouvelle polarité de mixité, en lien avec l'urbanisation au Nord du boulevard urbain

Les propositions

- **Déplacement de l'équipement commercial existant en continuité des commerces existants au Nord de la RD**
- **Création d'une façade urbaine commerciale qualitative**
- **Création de la place de la nouvelle centralité**
- **Maintenir du parking de proximité pour commerces et les activités de la future place**
- **Végétalisation de l'emprise du château d'eau et de ses abords**
- **Mise en sens unique entrant de la rue du château d'eau**



- **Création d'un parc public**
- **Intégration de la maison d'angle comme équipement public de quartier (associatif)**
- **Création d'une halle**
- **Développement à termes, du tissu de mixité du centre, entre la future place et le Trépadé, avec de futurs commerces en RDC**
- **Prolongement de la rue de la Poste jusqu'à la place en étirement du lien avec le centre historique**





Exemple :
place Bombai à Plaisance du Touch

La rue du château d'eau : sens unique en entrée sur le centre

- **Depuis le rond point d'entrée : mise en centralité de la voie et réduction à 3,50 m,**
- **Plantation d'un alignement d'arbres des 2 côtés de la voie et traitement des pieds d'arbres**
- **Mise en place de stationnements linéaires de part et d'autre de la voie, tout en maintenant les accès**
- **Aménagement d'un cheminement piéton PMR de 1,40 m de large sur 1 côté et 2 lorsque la largeur le permet**
- **Unification du matériau de sol pour le piétonnier**





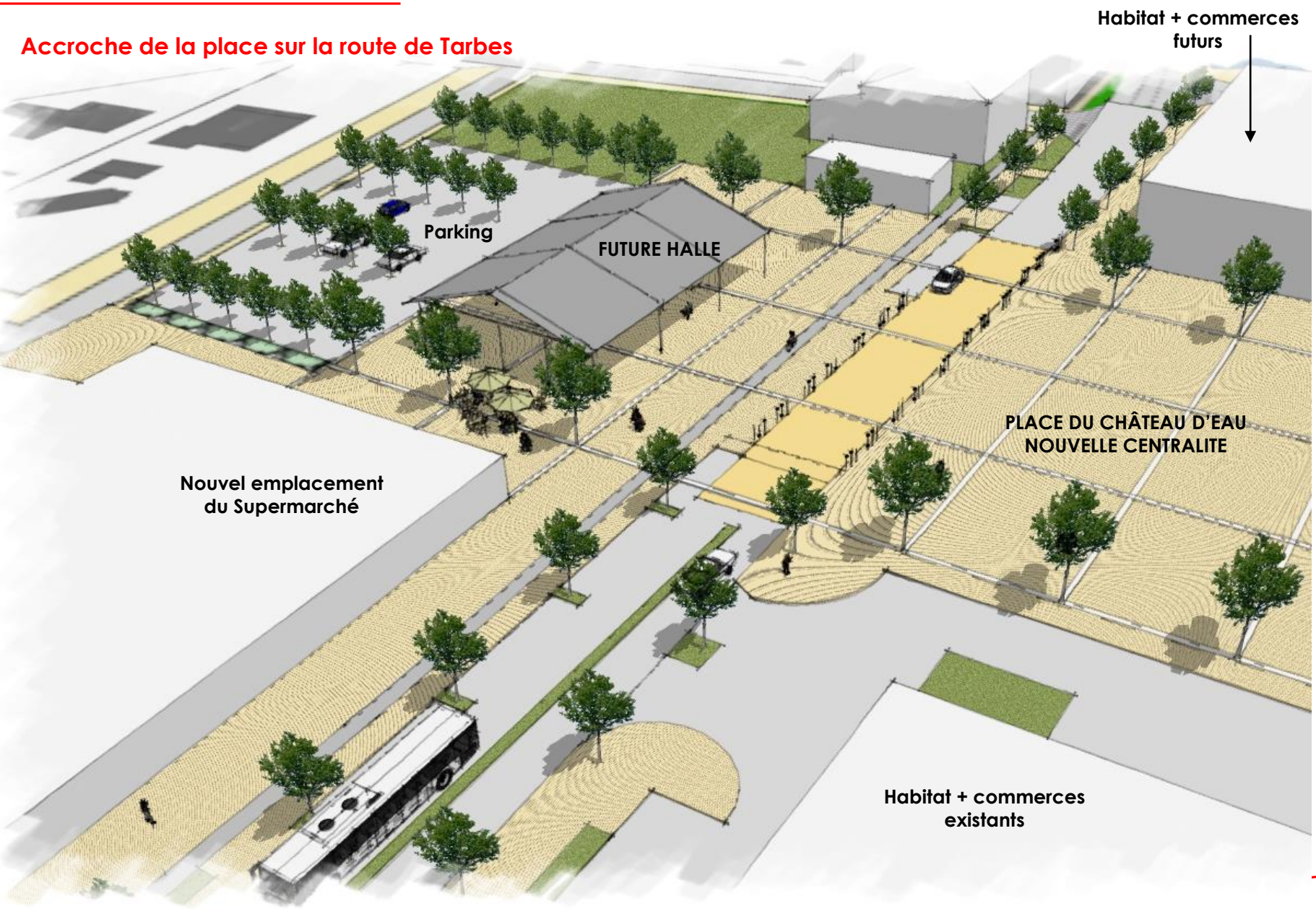
Entrée sur la rue du château d'eau depuis le rond-point de St-Lys



Passage en sens unique et affirmation du caractère pénétrant de la rue

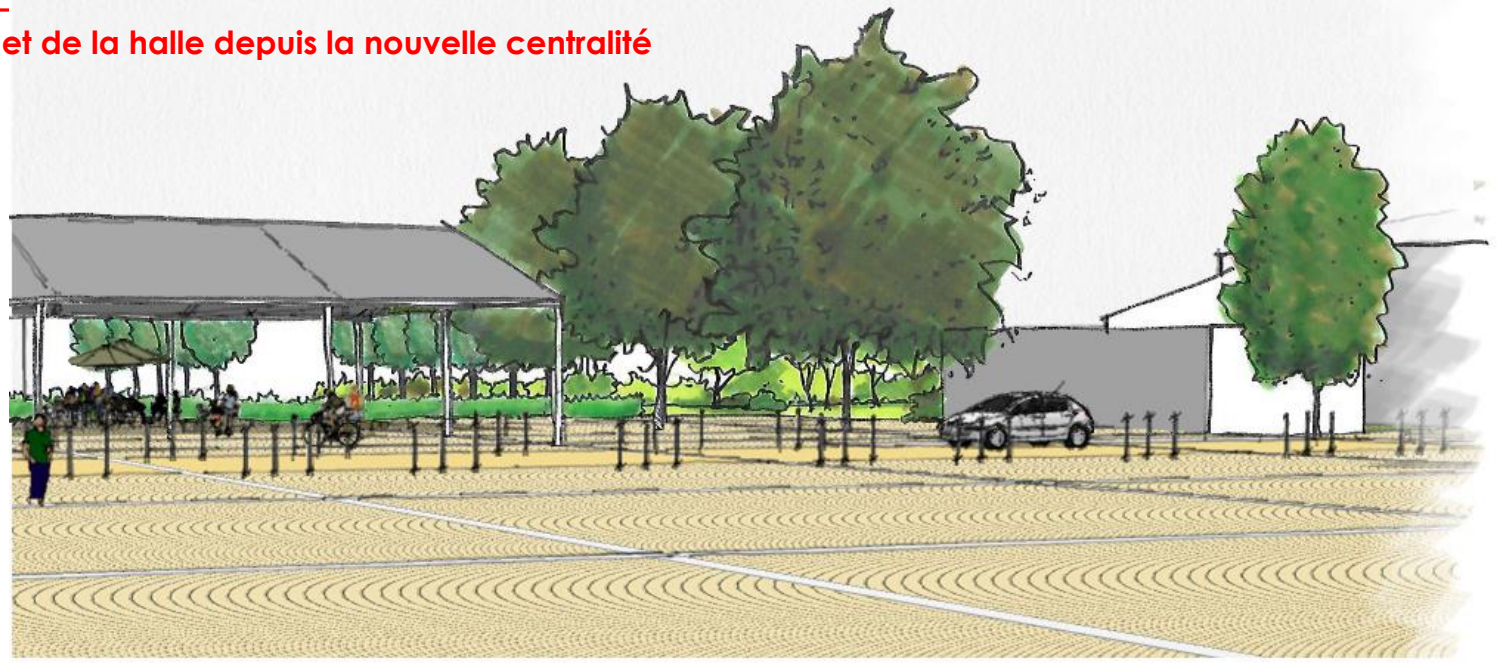
Séquence 3 : Séquence d'entrée de ville Sud-Ouest depuis St-Lys

Accroche de la place sur la route de Tarbes



Séquence 3 : Séquence d'entrée de ville Sud-Ouest depuis St-Lys

Vue de la place et de la halle depuis la nouvelle centralité



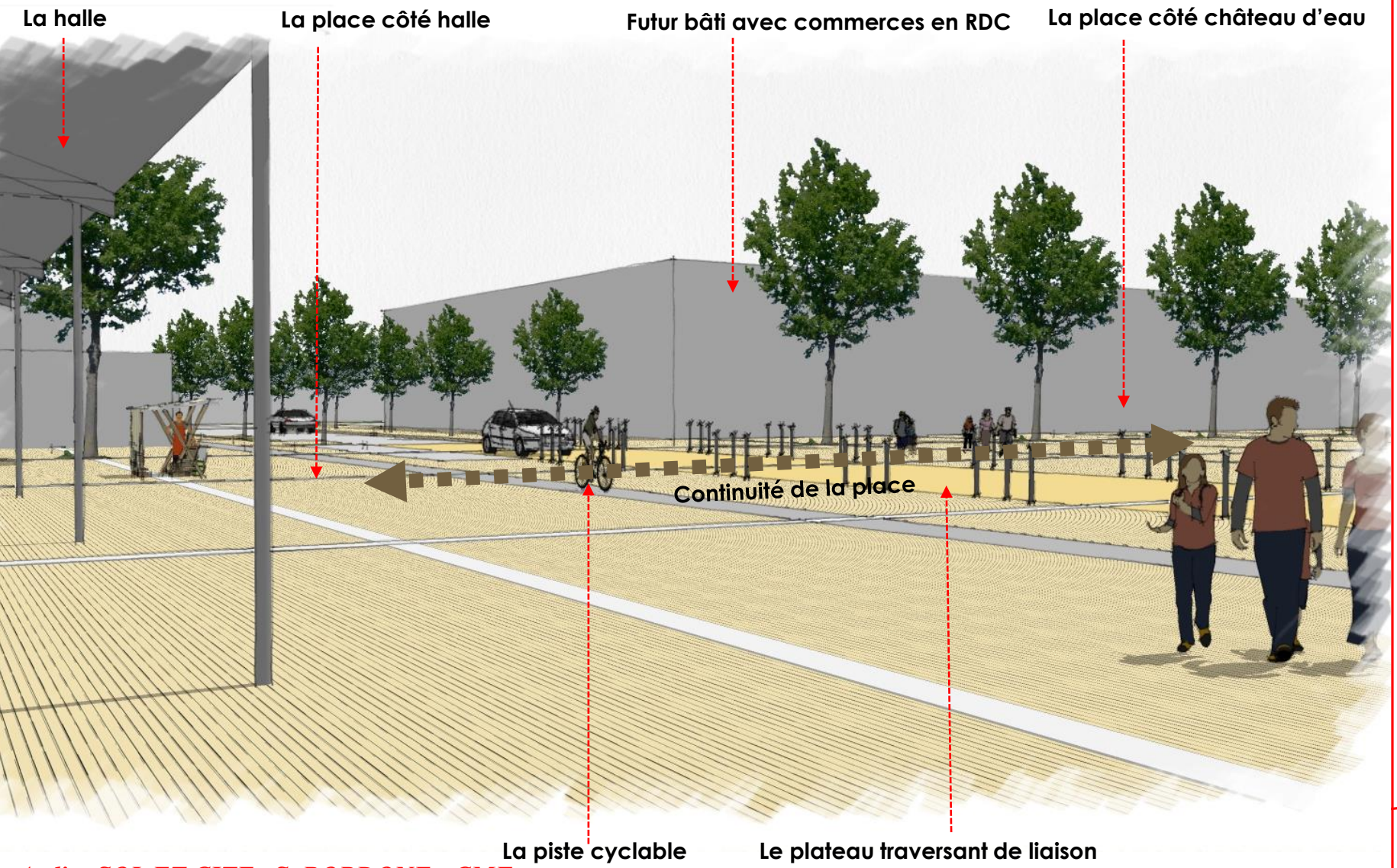
S.Bordone, Paysagiste

Vue de la place et de la halle depuis le devant des commerces en entrée de ville



Le prolongement du centre ville : une nouvelle polarité

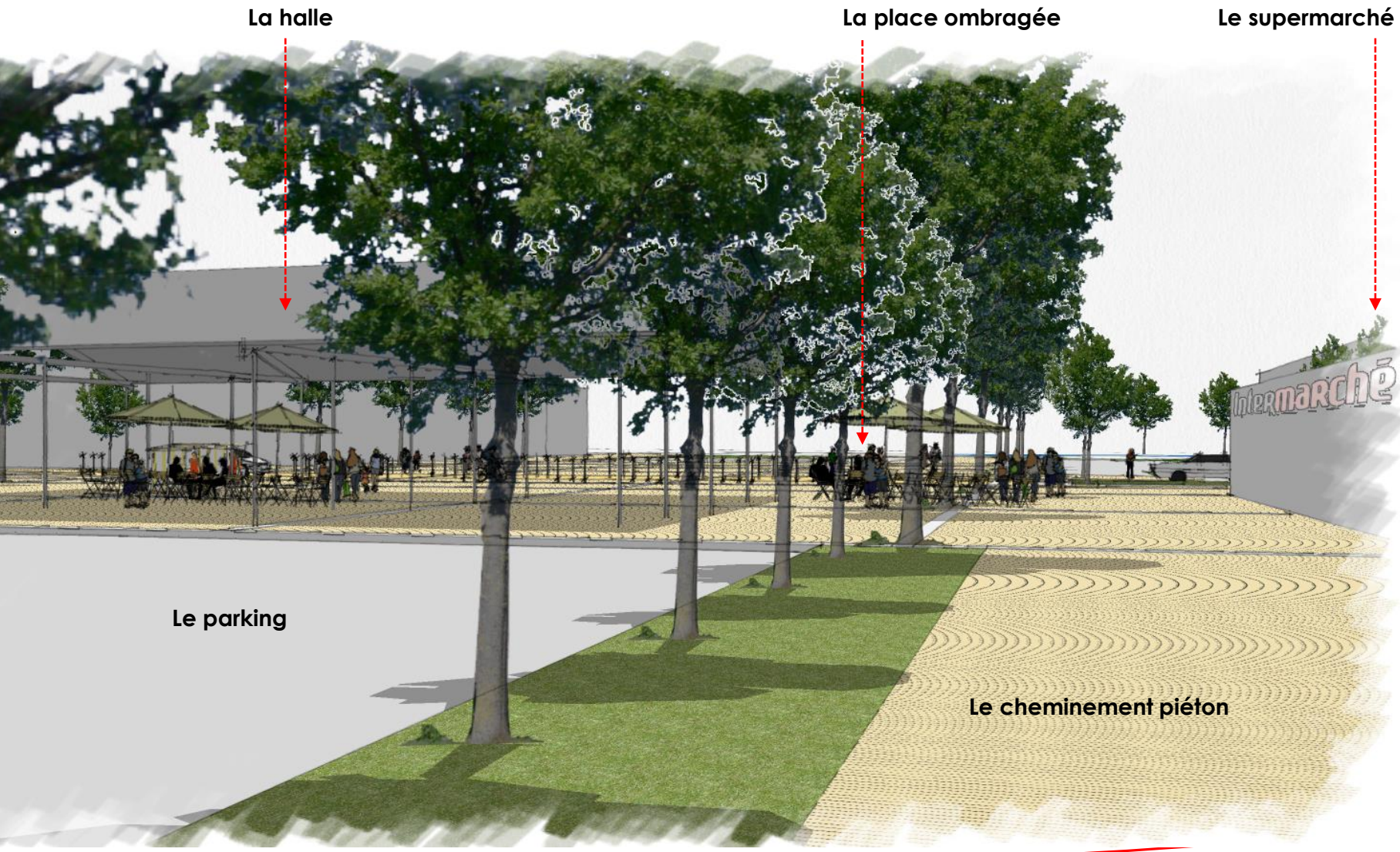
Vue depuis le côté Nord : la route de Tarbes et ses abords



Atelier SOL ET CITE– S. BORDONE - CMF

Le prolongement du centre ville : une nouvelle polarité

Vue depuis le côté Nord de la route de Tarbes : les différentes fonctions



Evolution dans le temps des îlots du centre en fonction des opportunités foncières

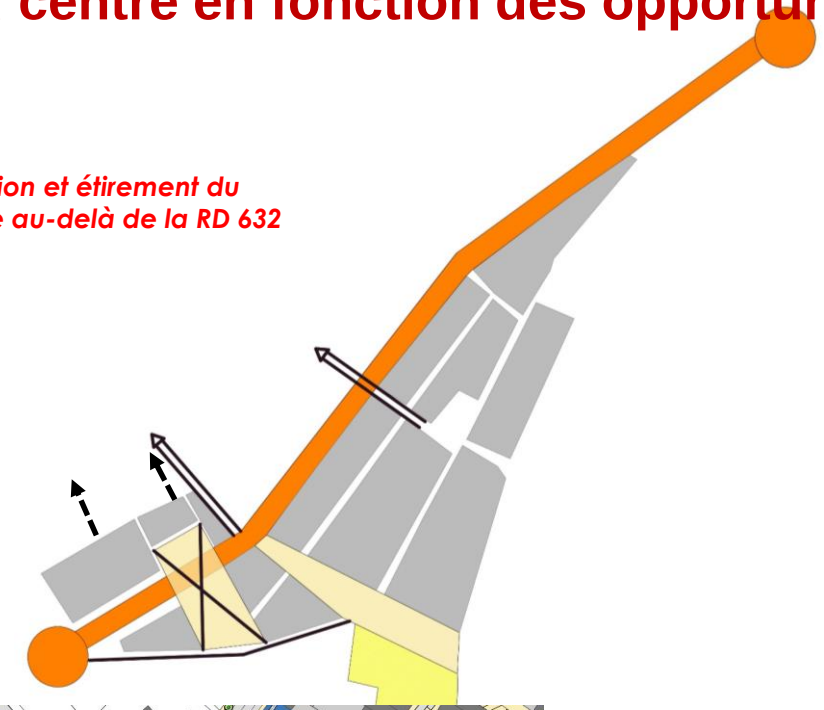


Temps 1 : déplacement d'Intermarché et mutation de la parcelle



Temps 2 : densification îlot à l'angle de la Rd632

Evolution et étirement du centre au-delà de la RD 632





Temps 3 : densification îlot face à la place du Trépadé

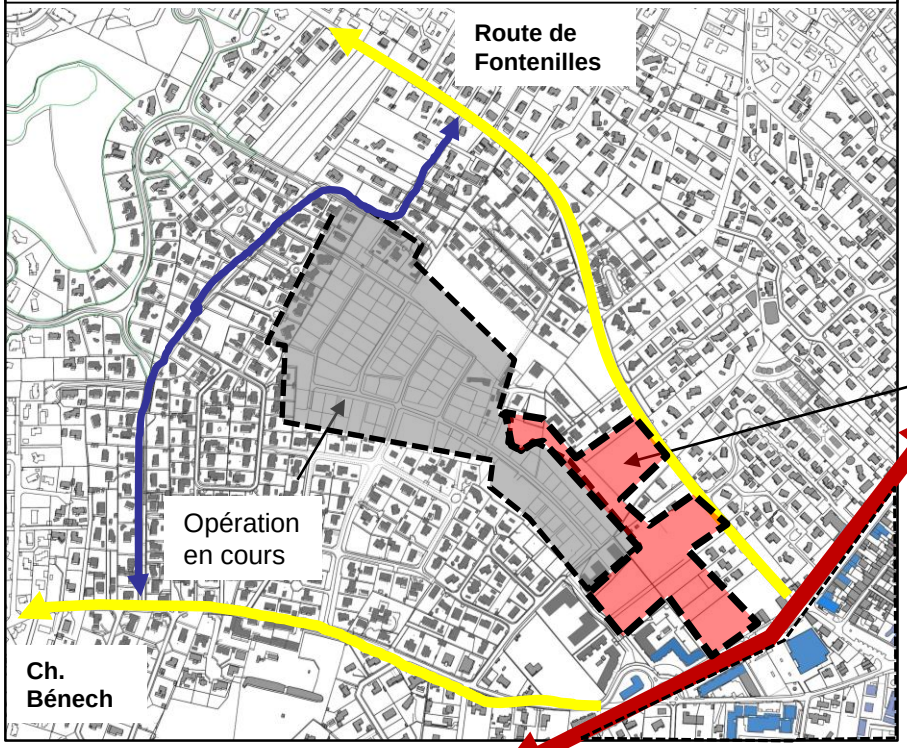
Achat par la Mairie lors de ventes privées

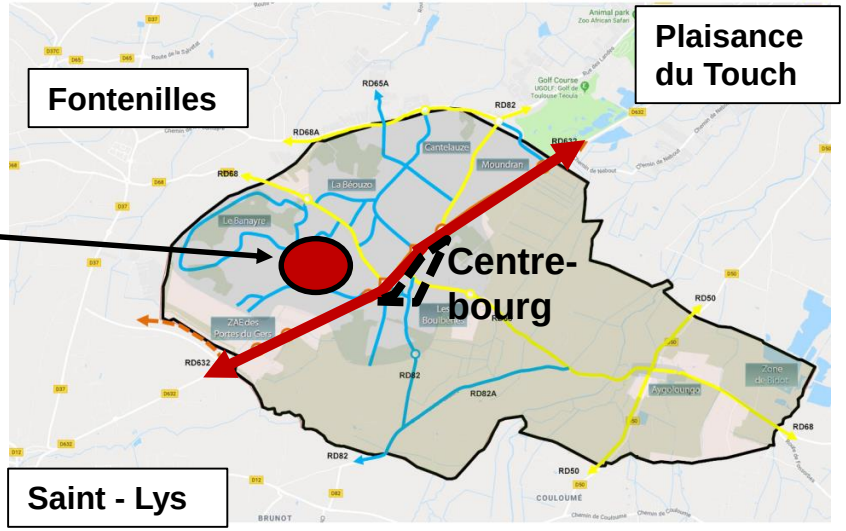
Zonage spécifique dans le PLU

Le prolongement du centre ville au-delà de la limite de la route de Tarbes

La connexion avec les quartiers au Nord

Centralité **Nord de la route de Tarbes**
Habitat commerces
Distance centre : 500 mètres





Opportunité de développement du centre
Connexions inter-quartiers

RD 632

centre-bourg

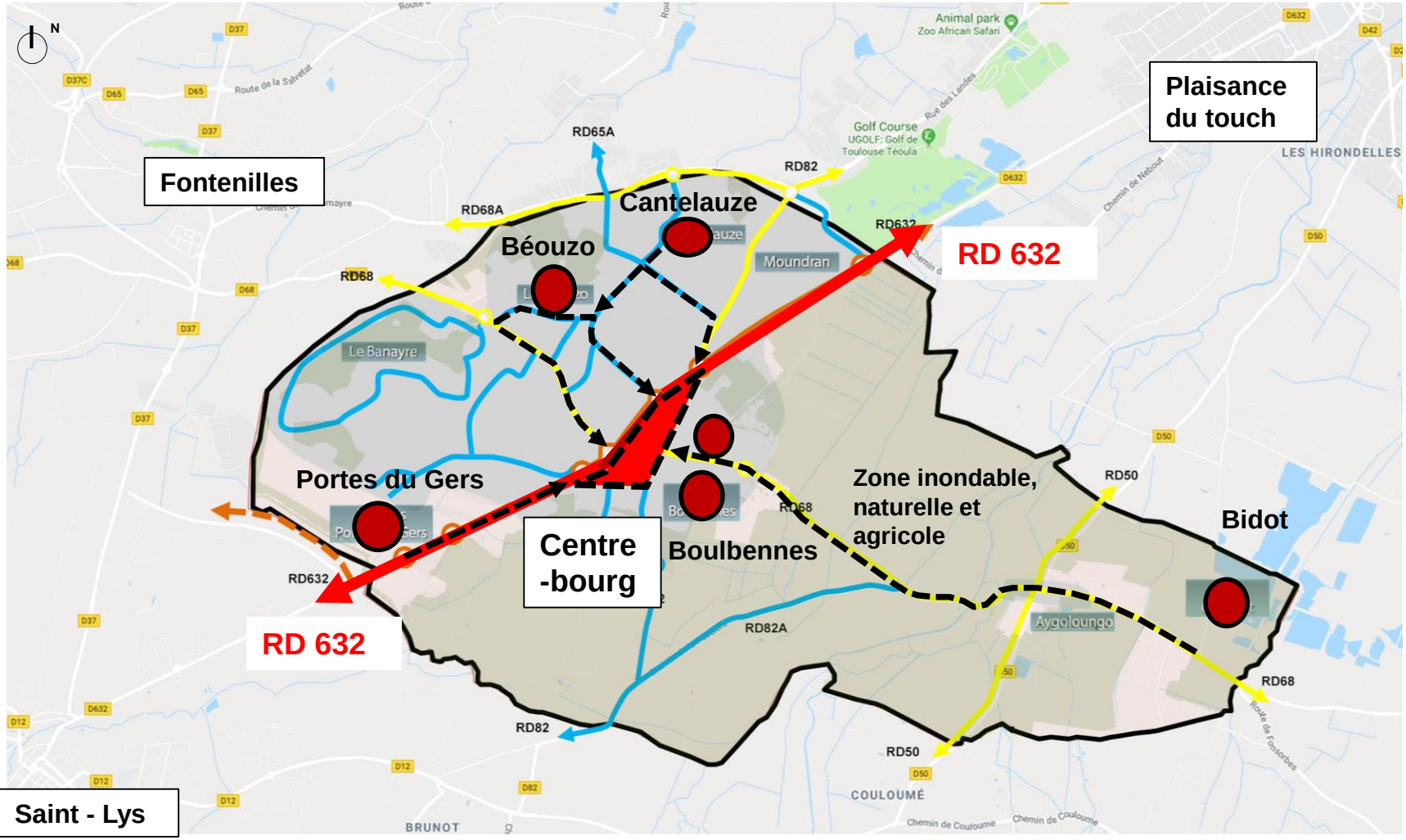
Vers Saint-Lys

Le prolongement du centre ville au-delà de la limite de la route de Tarbes

La connexion avec les quartiers au Nord

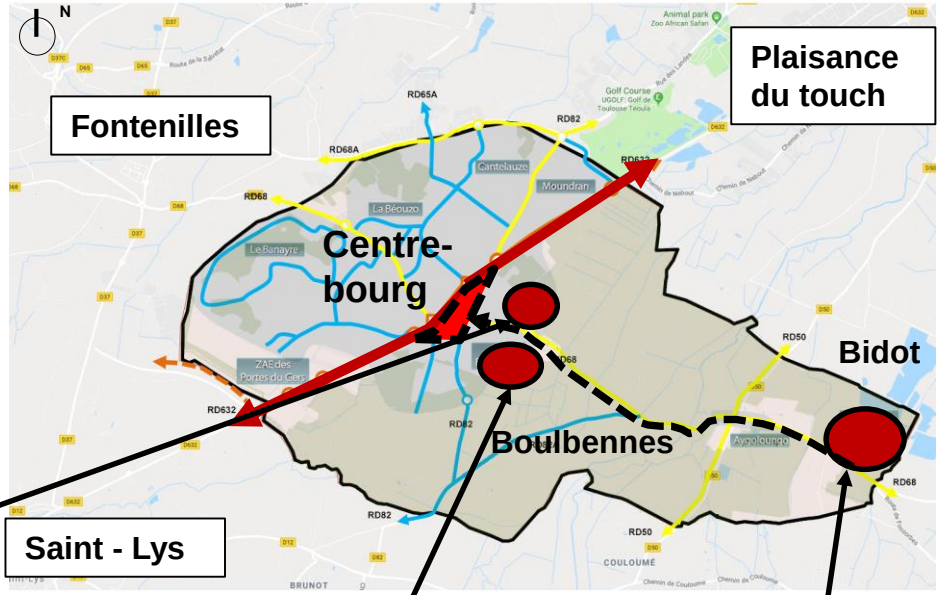


La commune de Fonsorbes et le rayonnement de son centre vers les centralités périphériques

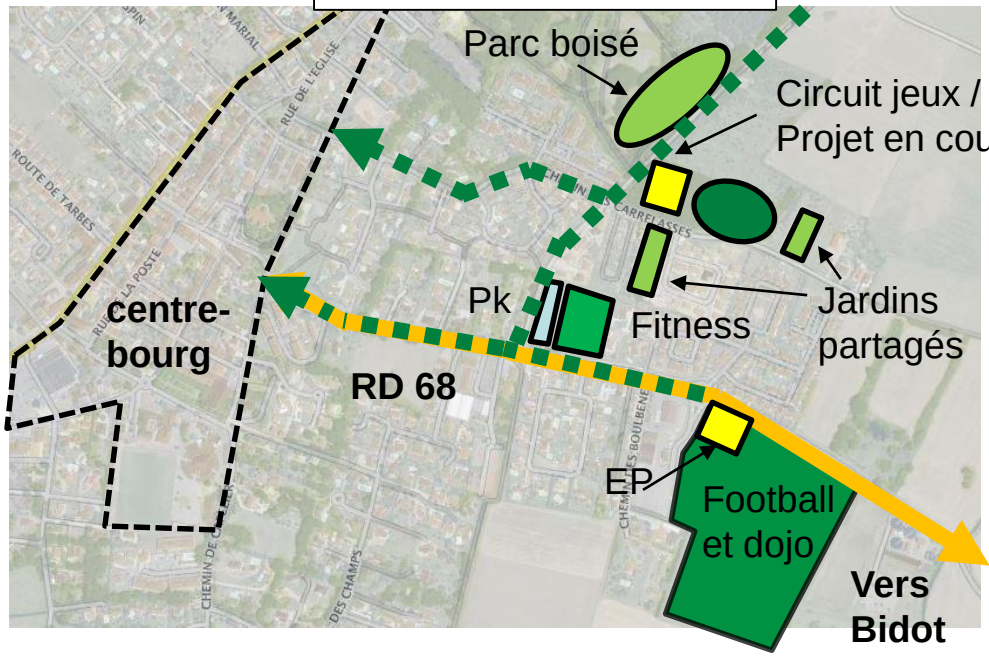


Les centralités périphériques : quartiers en relais du centre



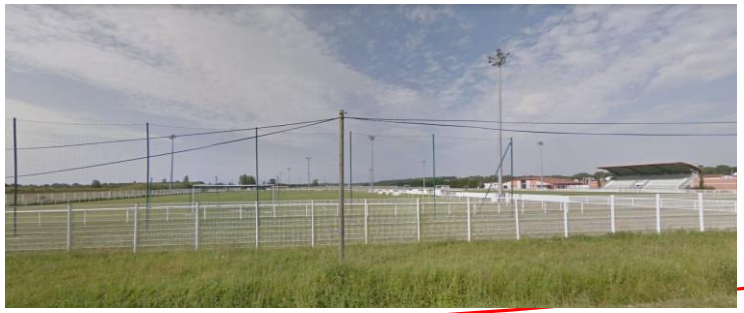


Centralité **Sud-Est**
Jardins / sport et nature
Distance centre : 1 km



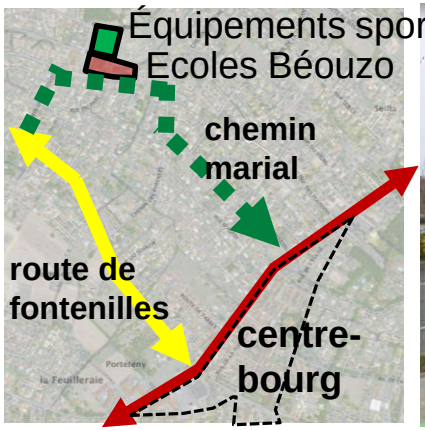
Centralité Sud
Parc de Bidot
Distance centre : 6 km

Centralité S/O **Les Boulbennes**
Activités sportives
Distance centre : 1,1km

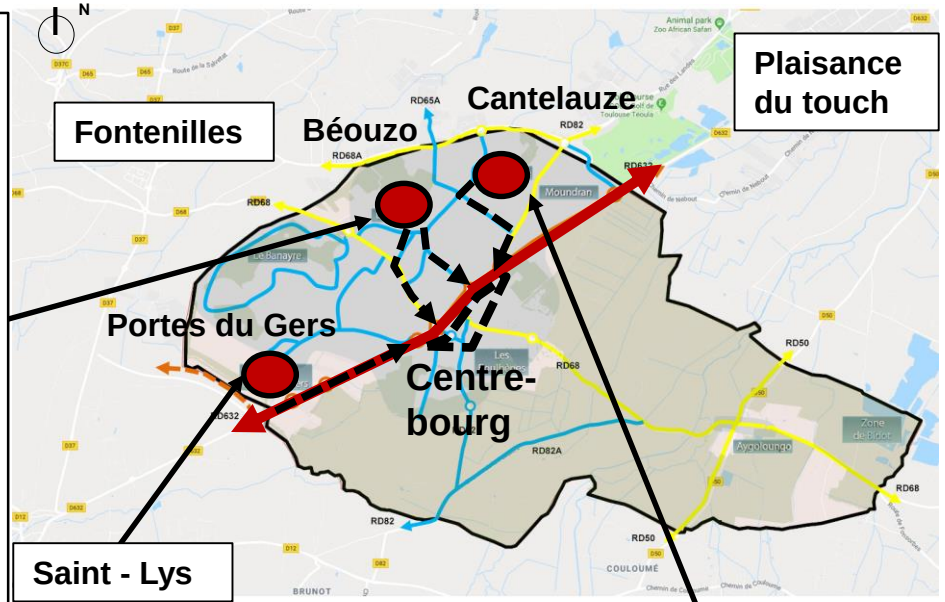


Les centralités périphériques : quartiers en relais du centre

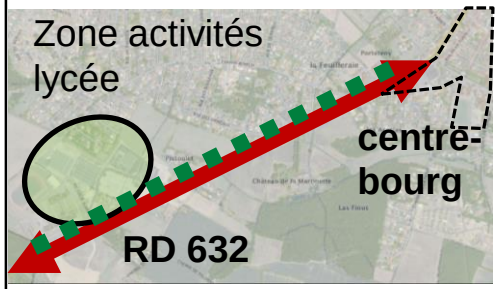
Centralité **Béouzo** Scolaire et sportif
Distance centre : 1,5 km







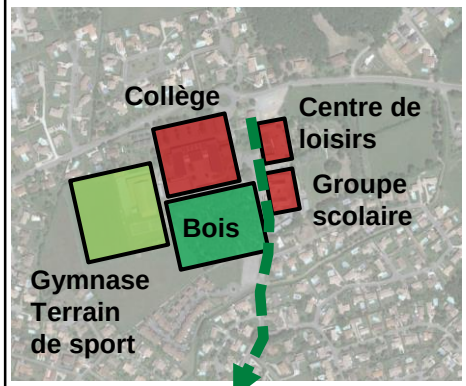
Centralité **Ouest Porte des Pyrénéees**
Lycée, commerces et artisanat
Distance centre : 2 km





Vers Saint-Lys
(3,2 km)

Centralité **Cantelauze**
Scolaire et activités sportives
Distance centre : 1,5 km



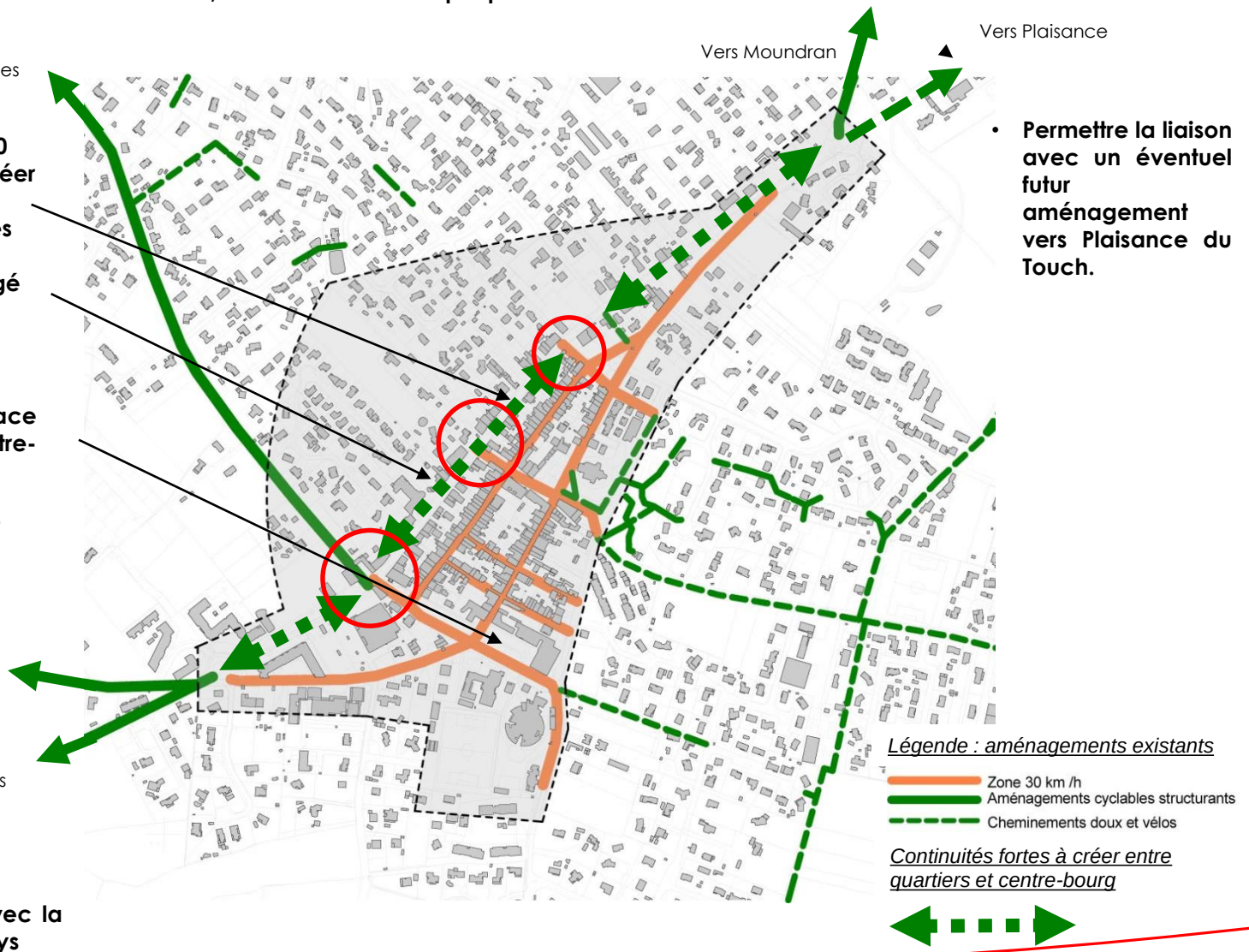


Vers route de Magné et centre-bourg

Renforcer le maillage de cheminements doux

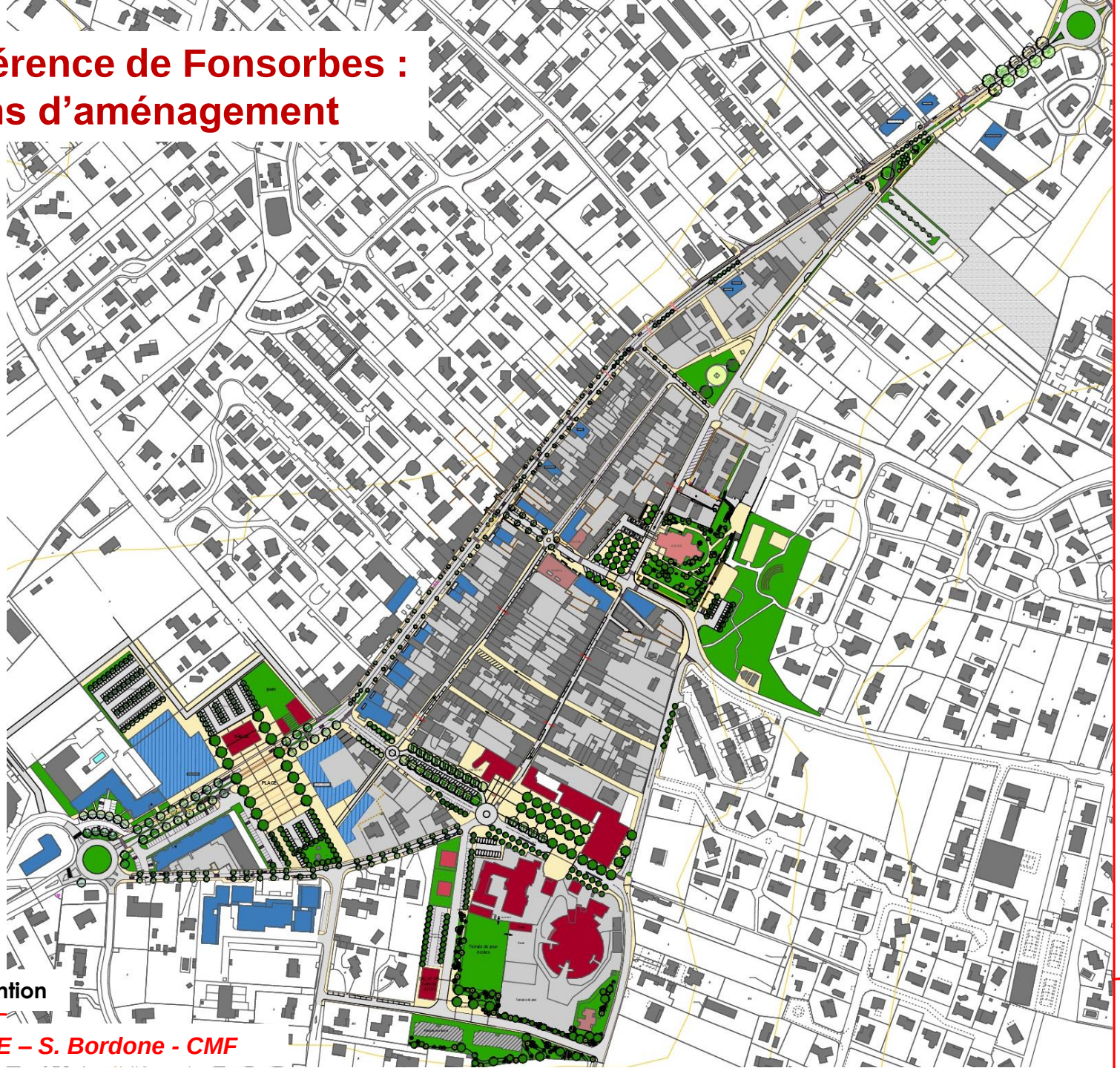
entre le centre et les polarités de quartiers

- **Connecter les aménagements existants entre eux, à l'échelle du territoire, connecter les quatre grandes boucles**
- **Créer la continuité des cheminement doux, entre le centre et la périphérie.**



- **Etendre la limite zone 30 km/h sur la RD632, et créer des franchissements confortables et sécurisés**
- **Créer un espace partagé et apaisé**
- **Donner une large place au piéton dans le centre-bourg**
- **Réaménager les rues et ruelles et sécuriser les cheminements doux.**
- **Permettre la liaison avec un éventuel futur aménagement vers Plaisance du Touch.**
- **Permettre la liaison avec la voie cyclable vers St-Lys**

Plan de référence de Fonsorbes : Propositions d'aménagement



Merci pour votre attention